

La Bretagne intérieure face à son avenir

Evolution de la répartition de la population, des emplois et des services en Bretagne intérieure à l'horizon 2030

SOMMAIRE

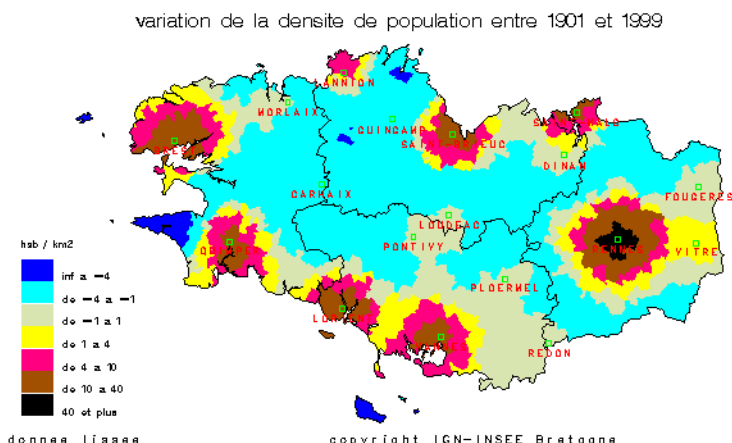
1. REPARTITION DE LA POPULATION, DES EMPLOIS ET DE SERVICES SUR LES PAYS DE PONTIVY ET DU CENTRE BRETAGNE.	3
1.1 La dynamique démographique	3
1.1.1 Un pôle Pontivy-Loudéac qui résiste à l'hémorragie démographique de la Bretagne intérieure.	3
1.1.2. Une stabilité sur le long terme qui cache une démographie en dent de scie.	3
1.1.3 Une réorganisation de la population à l'intérieur du territoire.	4
1.1.4 Une dissociation de plus en plus marquée du lieu de résidence et du lieu de travail.	5
1.1.5 Un vieillissement plus marqué mais marginalisé aux échelles départementales.	6
1.1.6 Une population peu mobile et des flux migratoires fortement polarisés.	7
1.2 La dynamique économique	8
1.2.1 Une forte concentration de l'emploi autour de quelques pôles.	8
1.2.2 Un emploi fluctuant en net redressement depuis 1990.	9
1.2.3 La spécialisation économique des territoires.	10
1.3 La dynamique des services à la population.	13
1.3.1 Cinq pôles de services relayés par une dizaine de pôles secondaires.	13
1.3.2. Un tissu commercial de première nécessité qui se maintient.	14
1.3.3. Des services de santé et de soins à renforcer au regard des évolutions démographiques.	15
1.3.4. Une offre de formation à relier à l'appareil régional.	16
1.3.5. Les tendances actuelles de l'évolution des modes de vies.	17
2. LES FONDEMENTS DE LA DEMARCHE PROSPECTIVE	18
2.1. Méthodes de travail et définitions	18
2.1.1. Démarche prospective :	18
2.1.2. Variables et hypothèses.	18
2.1.3. Construction des scénarios.	18
2.2 Les variables retenues pour la construction des scénarios.	19
2.2.1 Le contexte international	19
2.2.2. Les pouvoirs publics	19
2.2.3. L'évolution régionale	19
2.2.4. Les stratégies des entreprises	19
2.2.5. L'agriculture	20
2.2.6. Société et modes de vie	20
2.2.7. Nature des relations entre acteurs	20
2.2.8. Energie et environnement	21
3. QUATRE SCENARIOS POUR LA BRETAGNE INTERIEURE	22
3.1. Postulat de base à l'origine de la construction des scénarios.	22
3.2 Présentation résumée des quatre scénarios	23
3.3 « Vivre au pays »	24
3.4 « Construire la ville »	27
3.5 « Nourrir les hommes »	30
3.6 « Subir le monde »	33
4. DES PISTES POUR PREPARER L'AVENIR.	35
4.1. Des atouts à valoriser des points de faiblesse à surveiller.	35
4.2. Des leviers d'action	36

1. REPARTITION DE LA POPULATION, DES EMPLOIS ET DE SERVICES SUR LES PAYS DE PONTIVY ET DU CENTRE BRETAGNE.

1.1 La dynamique démographique

1.1.1. Un pôle Pontivy-Loudéac qui résiste à l'hémorragie démographique de la Bretagne intérieure.

Au cours du 20^{ème} siècle la population bretonne se concentre autour des agglomérations et le long des côtes alors que l'intérieur de la région se vide. Le **secteur de Pontivy-Loudéac est l'un des seuls à résister à l'érosion démographique** de la Bretagne intérieure.



1.1.2. Une stabilité sur le long terme qui cache une démographie en dent de scie.

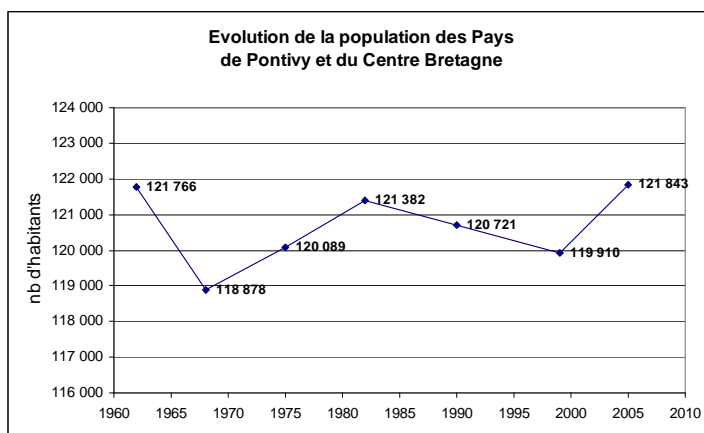
Depuis 40 ans la population des pays de Pontivy et du Centre Bretagne est globalement stable et oscille autour de 120 000 habitants. En 2005 elle est au même niveau qu'en 1962. Néanmoins au cours de cette période le territoire a connu des phases contrastées.

De **1962 à 1968** la démographie du territoire plonge du fait d'un solde migratoire très déficitaire. En six ans ce solde atteint - 6 000 habitants.

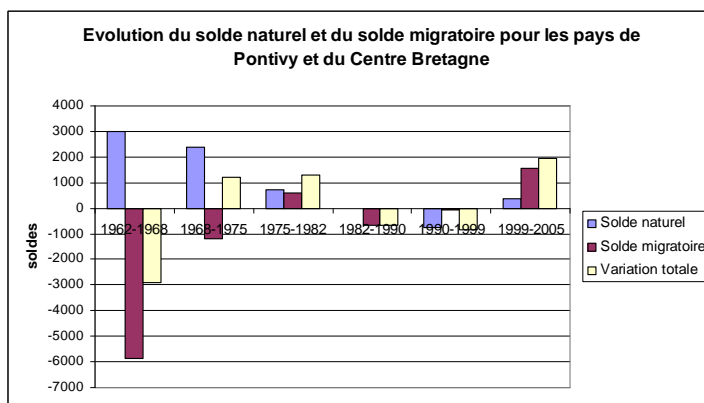
Entre **1968 et 1982**, premier retournement de tendance. Le territoire renoue avec la **croissance démographique** grâce notamment à un solde migratoire qui redevient positif. Cette embellie correspond à une période faste sur le plan économique.

De **1982 à 1999 nouvelle baisse**. Le territoire cumule des soldes migratoires et naturels négatifs ou nuls.

Depuis 1999, le territoire connaît indiscutablement un nouveau **retournement de tendance**. Il est encore trop tôt pour conclure à une inversion durable de la courbe mais les effets de cette évolution sont perceptibles dans de nombreuses communes (constructions, effectifs scolaires). Nous verrons néanmoins que cette dynamique récente n'est sans doute pas tout à fait identique à celle de la période 1968-1982.



Source : INSEE RGP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, estimation de la population 2005



Source : INSEE RGP 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, estimation de la population 2005

1.1.3 Une réorganisation de la population à l'intérieur du territoire.

Entre 1968 et 1999, la population se concentre très nettement autour de **pôles d'emploi**. On distingue 3 pôles majeurs :

- Pontivy
- Loudéac
- Locminé – Saint-Jean-Brévelay

et 3 pôles secondaires :

- Collinée
- Merdrignac
- Bréhan

Tous les autres pôles de service ruraux (Plémet, Plouguenast, Uzel, Rohan, Cléguérec et Baud) connaissent un tassement plus ou moins marqué de leur population. L'ensemble des autres communes rurales voit leur population chuter dans des proportions parfois très importantes (carte 1).

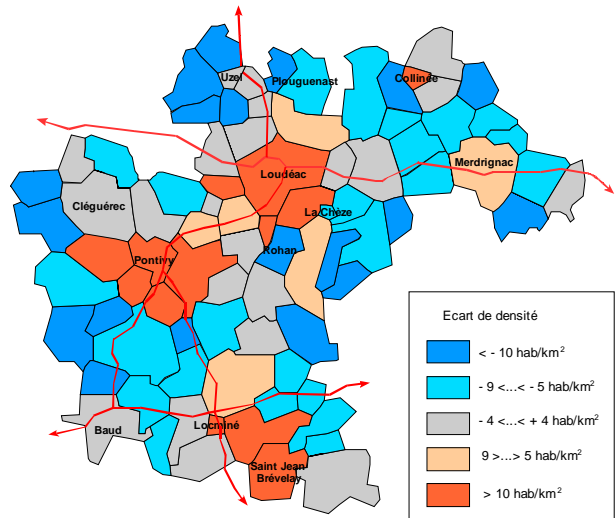
Sur cette période, l'évolution de la **répartition de la population est fortement liée à l'évolution de l'emploi**. Il y a eu **transfert des communes rurales** où l'emploi était agricole **vers les pôles d'emploi industriel** qui se sont développés avec l'émergence de l'agroalimentaire.

Ces mouvements sont particulièrement marqués entre 1968 et 1982, période dynamique à la fois sur le plan démographique et économique (carte 2). Au cours de ces années, certaines communes ont vu leur population augmenter de plus de 30 %.

Depuis 1999, nous ne disposons pas de recensement complet de la population. Néanmoins nous disposons des résultats des enquêtes annuelles de recensement pour près des trois quarts des communes s'échelonnant entre 2004 et 2007 (carte 3). Par ailleurs nous connaissons l'évolution du nombre de résidences principales par le biais de la taxe

EVOLUTION DE LA DENSITE DE POPULATION ENTRE 1968 ET 1999

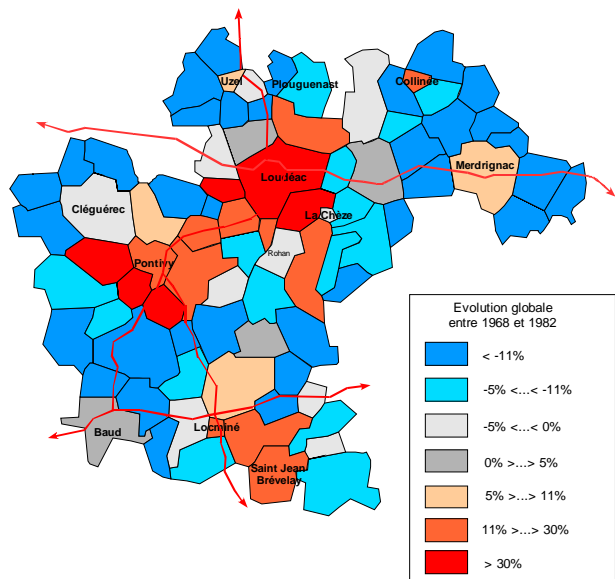
Carte 1



Source : INSEE – RGP 1968 et 1999 ; traitement : Conseils de développement des Pays de Pontivy et du Centre Bretagne

EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION ENTRE 1968 ET 1982

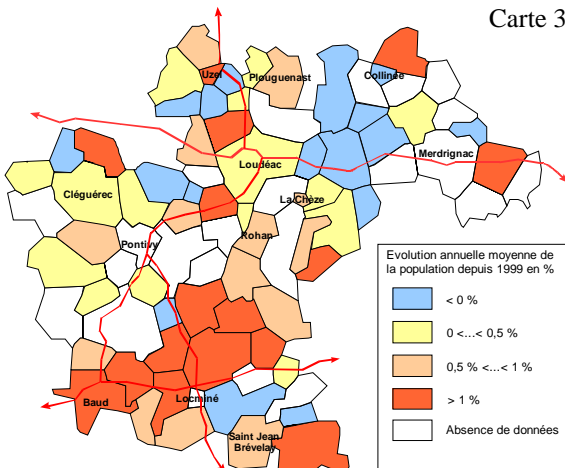
Carte 2



Source : INSEE – RGP 1968 et 1982 ; traitement : Conseils de développement des Pays de Pontivy et du Centre Bretagne

Evolution annuelle moyenne de la population par commune depuis 1999

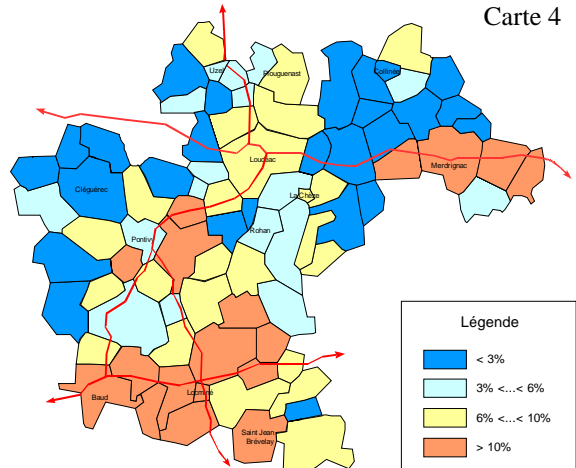
Carte 3



Source : INSEE – enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005, 2006, 2007 ; traitement : CD des Pays de Pontivy et du Centre Bretagne

Evolution du nombre de résidences principales de 1999 à 2005

Carte 4



Compte tenu de la baisse du nombre de personnes par résidence principale, on estime qu'à population constante le nombre de résidences principales a augmenté de 6% entre 1999 et 2005.

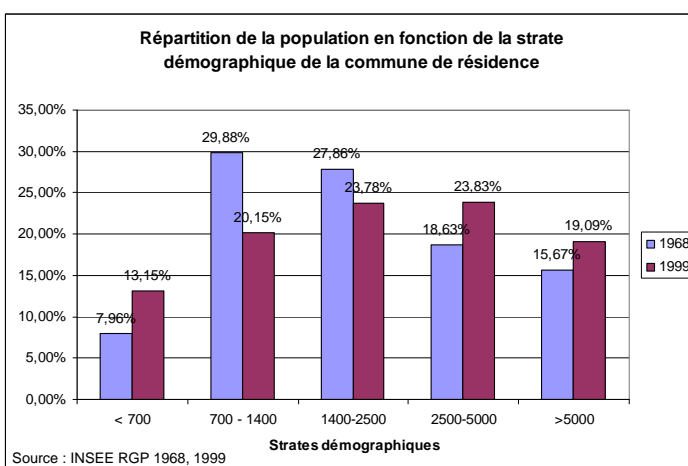
Source INSEE : Taxes d'habitation

d'habitation entre 1999 et 2005. Sachant qu'à population constante le nombre de logement a augmenté en moyenne de 6% entre ces deux dates (du fait de la diminution du nombre d'habitant par logement), il est possible d'évaluer l'évolution de la population par commune (carte 4).

La confrontation de la carte 2 d'une part, avec les cartes 3 et 4 d'autre part, permet de comparer les périodes **1968-1982** et **1999-2005**. Si la concentration de la population autour des pôles se poursuit, un autre phénomène semble prendre de l'ampleur : la **concentration autour des axes de communications** (RN 24 et 164). L'effet « axe » semble même plus dynamique que l'effet « pôle » sur cette période. Cette évolution résulte de l'accroissement des aires d'influence des agglomérations voisines (en particulier de Rennes, Vannes, Lorient et dans une moindre mesure Saint Briec et Lamballe) et de la qualité du réseau routier en termes d'accessibilité et de rapidité.

La période 1999-2005 n'est donc pas tout à fait comparable à la période 1968-1982. Si la démographie des pôles d'emploi reste soutenue grâce à une économie dynamique, **l'influence des agglomérations voisines se fait de plus en plus sentir** sur la population des communes périphériques situées le long des axes de communication. **Les communes rurales qui ne sont pas situées le long de ces axes continuent de voir leurs effectifs diminuer.**

La polarisation de la population se traduit également par un **changement de sa répartition en fonction de la taille de la commune**. En 1968, les communes de 700 à 1400 habitants représentaient la part la plus importante de la population (30%), en 1999 ce sont les communes de 1400 à 2500 habitants et de 2500 à 5000 habitants qui avec près de 24% chacune pèsent le plus sur le plan démographique.



Mais si **d'un côté la population se concentre, de l'autre, le poids démographique des communes faiblement peuplées** (- 700 habitants)

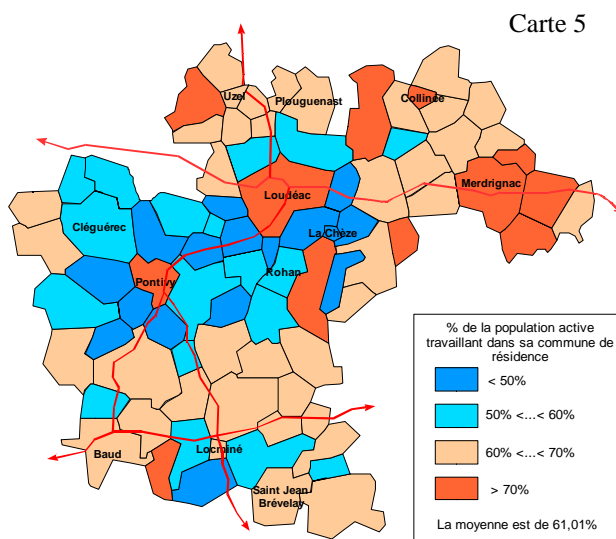
augmente passant de 7,9 à 13,15 % du fait de l'augmentation du nombre de petites communes. **Une part croissante de la population se trouve donc dispersée sur un territoire plus étendu à faible densité, ce qui n'est pas sans incidence sur l'organisation des services.**

1.1.4 Une dissociation de plus en plus marquée du lieu de résidence et du lieu de travail.

L'évolution de la répartition de la population s'accompagne d'une dissociation de plus en plus marquée du lieu de résidence et du lieu de travail. Alors qu'en 1982 plus de 60% des actifs travaillaient encore dans leur commune de résidence, il ne sont plus que 35 % en 1999. Cette évolution massive et rapide est essentielle pour le sujet qui nous intéresse. **L'emploi n'est plus le seul facteur explicatif du lieu de résidence.** Cette dissociation se traduit par un étalement des zones résidentielles par cercles concentriques autour des pôles d'emploi et le long des axes de communication.

Une lecture pessimiste de cette évolution retient pour principale explication le **prix du foncier** qui décroît en s'éloignant des centres et permet à des ménages à revenus modestes d'accéder à un logement individuel. Chaque jour les bretons font de plus en plus de kilomètres pour aller au travail.

Part de la population active travaillant dans sa commune de résidence en 1982



Source : INSEE - RGP 1968 et 1999 ; traitement : Conseils de développement des Pays de Pontivy et du Centre Bretagne

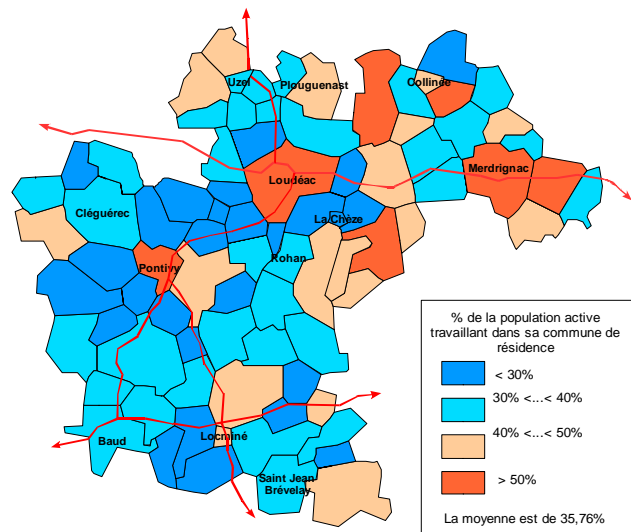
Une lecture optimiste met en avant **l'attrait exercé par la campagne** sur une part croissante de nos concitoyens.

Quelqu'en soit la raison, nous ne pouvons pas ne pas **nous interroger sur la durabilité de ce modèle**, dans un contexte de forte augmentation du prix des carburants.

Sur des périodes courtes, l'impact des **stratégies communales en matière d'urbanisme** sur l'évolution de la population est très net et ce d'autant plus que la période est dynamique sur le plan démographique pour l'ensemble du territoire. Les stratégies intercommunales ont aussi leurs effets, la concentration de l'activité économique sur quelques zones d'envergure a permis de libérer du foncier à l'échelle communale et de le dédier à l'habitat.

Part de la population active travaillant dans sa commune de résidence en 1999

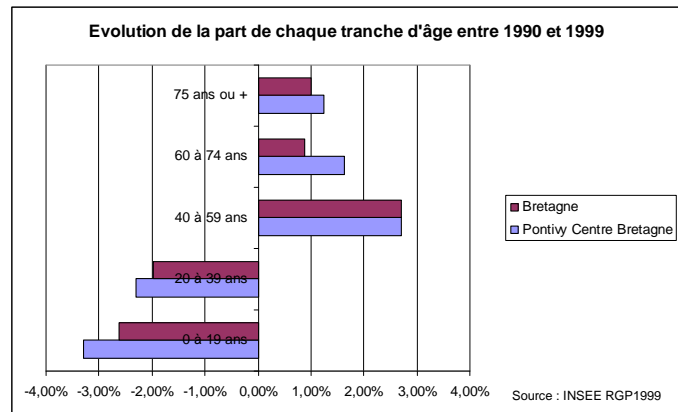
Carte 6



Source : INSEE - RGP 1968 et 1999 ; traitement : Conseils de développement des Pays de Pontivy et du Centre Bretagne

1.1.5 Un vieillissement plus marqué mais marginalisé aux échelles départementales.

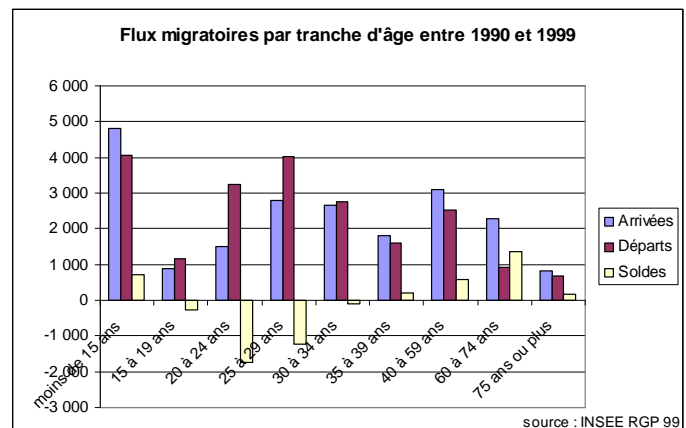
Le vieillissement de la population est une autre caractéristique de l'évolution démographique du territoire. Entre 1990 et 1999, la part des moins de 40 ans baisse davantage qu'à l'échelle régionale alors que celle des plus de 60 ans augmente plus. Mais si en valeur relative la part des personnes âgées est plus élevée qu'au niveau régional en valeur absolue le nombre des plus de 70 ans est faible au regard des populations départementales. Les plus de 70 ans du pays du Centre Bretagne ne représentent que 8,1 % des séniors costarmoricens et pourraient ne plus représenter que 7,4% en 2020 selon les prévisions de l'INSEE. Pour le Pays de Pontivy, les plus de 70 ans représentent 12,8% des séniors morbihannais et pourraient ne plus représenter en 2020 que 10,8%. Ces perspectives laissent craindre que les efforts d'équipement nécessaires pour répondre au vieillissement de la population pourraient se concentrer autour des villes et le long des côtes en négligeant la Bretagne intérieure. Nous sommes donc face au **paradoxe d'un territoire davantage confronté au vieillissement de sa population qui risque néanmoins de se trouver sous équipé en matière d'accueil**. Par ailleurs la stratégie des Conseils Généraux de favoriser le maintien à domicile a un impact important sur la disponibilité en logement. Cette réalité sera d'autant plus marquée que l'offre de places en structure d'accueil sera réduite.



Cette situation se vérifie à l'intérieur même du territoire. En effet ce sont les communes qui ont connu la plus forte baisse de leur population qui voient la part des plus de 60 ans la plus élevée.

Le vieillissement plus marqué de la population en Bretagne intérieure s'explique par le flux migratoire de chaque tranche d'âge. Celui-ci est très négatif pour les jeunes actifs entre 20 et 30 ans. Il est pratiquement à l'équilibre pour les actifs entre 30 et 40 ans. Il devient positif au-delà de 40 ans et atteint son maximum pour les retraités entre 60 et 74 ans.

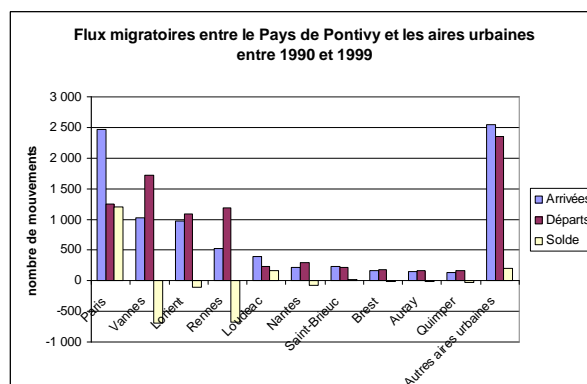
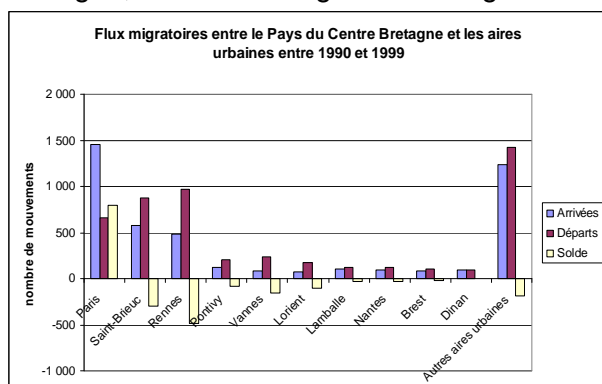
Le vieillissement plus marqué de la population en Bretagne intérieure s'explique par le flux migratoire de chaque tranche d'âge. Celui-ci est très négatif pour les jeunes actifs entre 20 et 30 ans. Il est pratiquement à l'équilibre pour les actifs entre 30 et 40 ans. Il devient positif au-delà de 40 ans et atteint son maximum pour les retraités entre 60 et 74 ans.



source : INSEE RGP 99

1.1.6 Une population peu mobile et des flux migratoires fortement polarisés.

La population de Bretagne centrale est légèrement moins mobile que la moyenne régionale. 73% des habitants du Pays du Centre Bretagne et 71 % de ceux de Pontivy n'avaient pas changé de commune entre 1990 et 1999 contre 67 % à l'échelle régionale. Par ailleurs on observe que les échanges migratoires sont très polarisés. Dans leur grande majorité ils ont lieu à l'intérieur de la Bretagne, la seconde région d'échange étant l'Île de France.



La majorité des échanges se fait avec un nombre réduit d'aires urbaines. Paris arrive dans les deux cas en première position avec un solde positif au profit du territoire signe du **retour au pays** des retraités qui se sont expatriés pour leur vie professionnelle. Viennent ensuite les villes du département d'appartenance, Saint Brieuc pour les Côtes d'Armor, Vannes et Lorient pour le Morbihan. La métropole régionale, Rennes, vient ensuite. Le territoire enregistre avec ces aires urbaines des soldes négatifs.

Certaines communes rurales qui ont connu une forte baisse de leur population ont vu un fort renouvellement de celle-ci entre 1990 et 1999 avec **plus de 30% de nouveaux arrivants en 1999**. On peut y voir l'impact de l'arrivée des britanniques. Cette évolution permet au territoire et notamment aux communes les plus isolées de prendre conscience qu'il possède des atouts pour attirer de la population.

Les enjeux liés à la démographie

De quels atouts dispose le territoire pour retenir les jeunes de 20 à 30 ans dont le solde migratoire est largement déficitaire ?

Certes le territoire présente l'un des taux de chômage les plus faibles de Bretagne, mais les emplois proposés sont souvent faiblement qualifiés et peu rémunérateurs. Dans un contexte national difficile sur le plan de l'emploi des jeunes, certains vont néanmoins choisir de rester quitte à exercer un métier faiblement qualifié au regard de leur diplôme. Dans une situation d'insécurité sociale élevée, le maintien sur le territoire peut relever d'un choix qui correspond à une réduction du risque. Ce choix peut être conforté par un ratio salaire/coût de la vie qui paraît être moins défavorable à la Bretagne intérieure que la seule comparaison des salaires. L'existence d'une offre de logements est également un facteur susceptible d'attirer les jeunes. Par ailleurs la faiblesse du taux de chômage révèle un déficit de main d'œuvre qui commence à peser sur le développement des entreprises. Celles-ci seront sans doute contraintes d'offrir des conditions plus attractives aux jeunes pour les retenir.

L'accueil des retraités.

La dynamique démographique de la Bretagne dépend en partie du retour des retraités au pays natal. La Bretagne centrale sera-t-elle en mesure de proposer les services auxquels ils aspirent en matière de santé, de services à la personne, de loisirs ? Quels bénéfices en tirer pour notre économie ?

Dissociation entre lieu de résidence et d'emploi.

Dans un contexte de forte augmentation du prix des carburants ce modèle d'organisation du territoire peut-il perdurer ?

Augmentation du nombre de communes confrontées à de faibles densités de population.

Comment adapter l'offre de services à la baisse de densité de population ?

1.2 La dynamique économique

1.2.1 Une forte concentration de l'emploi autour de quelques pôles.

De façon encore plus marquée que la population, l'emploi du territoire est concentré autour de **3 pôles principaux : Pontivy, Loudéac et Locminé – Saint-Jean-Brévelay**, et de 3 à 4 pôles secondaires : Collinée – Saint-Jacut, Merdrignac – Trémorrel, Baud et Plémet (carte 7). L'influence des pôles l'emporte sur celui des axes même si les pôles secondaires de Merdrignac-Trémorrel, Plémet et Baud ont pu directement bénéficier des axes routiers.

L'évolution de la répartition de l'emploi sur le territoire est très éclairante des dynamiques que le territoire a connues au cours des quarante dernières années. Sur le long terme, entre 1962 et 1999, on observe un très fort mouvement de **concentration de l'emploi autour de quelques pôles** avec une véritable hémorragie de l'emploi pour la quasi-totalité des communes rurales (carte 8). Cette évolution illustre la **transition économique** du territoire passant **d'une économie agricole à une économie industrielle et tertiaire**.

Si l'on regarde l'évolution de l'emploi sur une période plus courte de 1990 à 1999, on observe quelques inflexions à cette tendance de long terme qui peuvent préfigurer de nouvelles formes d'évolution. Sur la carte 9, il apparaît que l'hémorragie d'emplois dans les communes rurales est nettement diminuée. Le nombre d'emplois semble se stabiliser à un niveau faible.

Le pôle de Locminé apparaît comme le pôle le plus dynamique en matière de création d'emplois. Celui de Pontivy poursuit son développement, mais la ville centre connaît une forte baisse du nombre d'emplois, au profit des communes périphériques. Le pôle de Loudéac continue également à se développer.

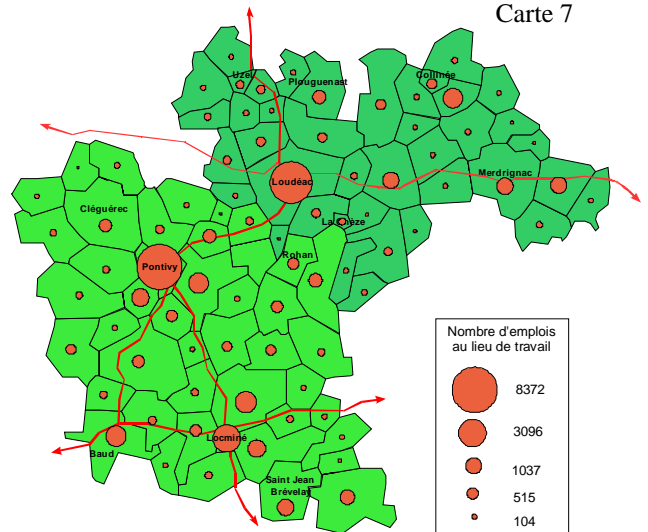
Les pôles secondaires de Trémorrel et Saint-Jacut sont très dynamiques ; ceux de Plémet et Baud semblent renouer avec la croissance alors que sur le long terme ils perdent des emplois.

De nouveaux pôles apparaissent : Crédin et Uzel – Saint-hervé. Enfin plusieurs communes rurales bien situées le long des principaux axes de communication voient le nombre de leurs emplois progresser légèrement.

Alors que globalement la période 1990-1999 est une période de croissance de l'emploi pour le territoire, la **dynamique de pôles** semble **moins déterminante au bénéfice d'une dynamique où les axes de communication jouent un rôle plus important**.

Emplois au lieu de travail par commune RGP 99

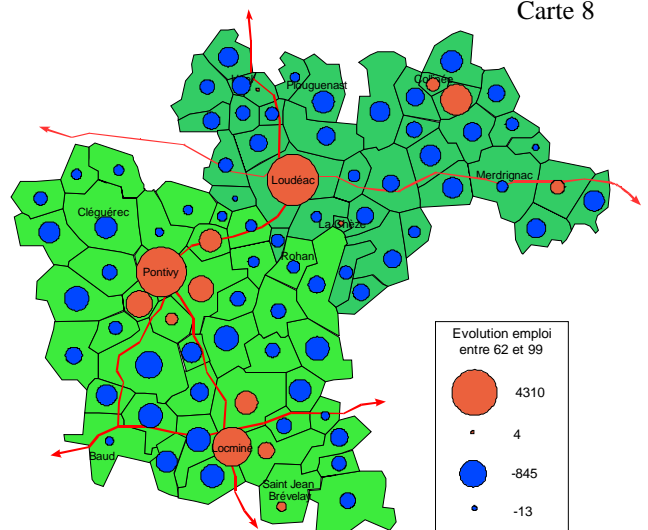
Carte 7



Source : INSEE RGP 99

Evolution de l'emploi par commune entre 1962 et 1999

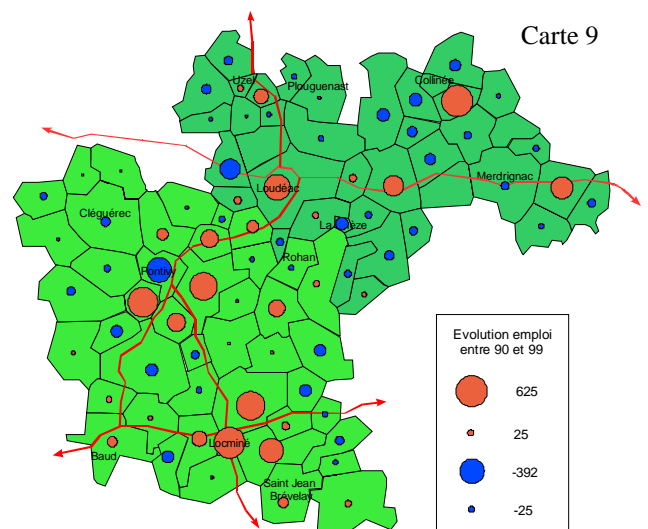
Carte 8



Source : INSEE RGP 62 et 99

Evolution de l'emploi par commune entre 1990 et 1999

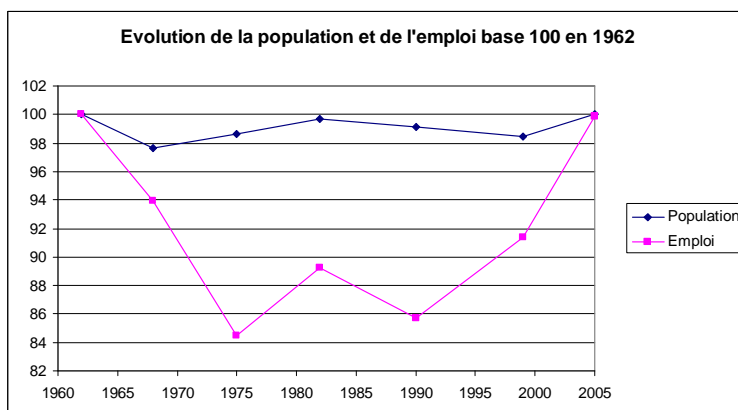
Carte 9



Source : INSEE RGP 90 et 99

1.2.2 Un emploi fluctuant en net redressement depuis 1990.

Au cours des quarante dernières années, l'emploi a connu un effondrement de 1962 à 1975 puis, après une période d'hésitation, un net redressement depuis 1990. Nous sommes aujourd'hui à un niveau d'emploi équivalent à celui de 1962. Il est intéressant de noter que **le nombre d'emplois est beaucoup plus fluctuant que la population qui contraste par une relative stabilité.**

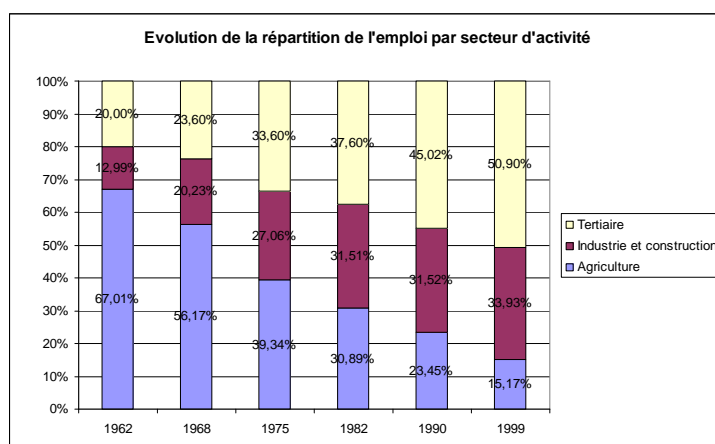


D'autre part, il apparaît que l'emploi et la population n'évoluent pas nécessairement dans le même sens :

- 1975-1982 : hausse de l'emploi et de la population
- 1982-1990 : baisse de l'emploi et de la population.
- 1990-1999 : hausse de l'emploi mais baisse de la population.

Ceci amène à nuancer la relation entre évolution de la population et évolution de l'emploi.

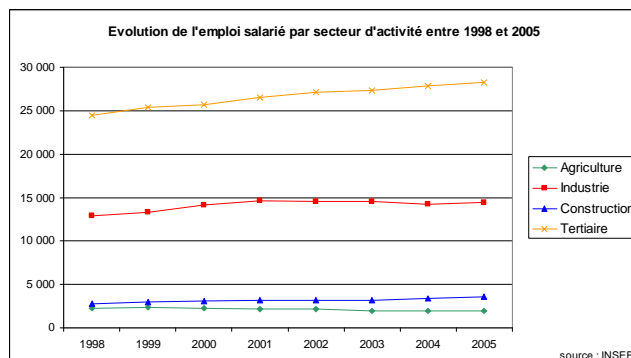
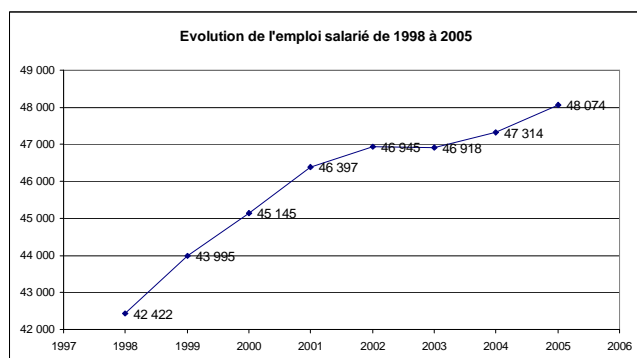
L'évolution de la répartition de l'emploi par secteur d'activité de 1962 à 1999 illustre parfaitement la **transition économique du territoire. Agricole à 67% en 1962, il ne l'est plus qu'à 15% en 1999** alors que l'industrie et la construction passent de 13% à 34% et le tertiaire de 20% à 51%.



Depuis 1998 l'emploi salarié a nettement progressé jusqu'en 2002 avant de marquer une pause en 2003 et de repartir à la hausse en 2004 et 2005.

L'emploi industriel a atteint un pic en 2001 pour baisser légèrement par la suite avant de renouer avec la croissance en 2005. L'emploi tertiaire en progression constante ne parvient pas néanmoins à véritablement prendre le relais pour tirer vers le haut l'ensemble de l'emploi du territoire dont l'évolution reste étroitement liée à la dynamique industrielle.

Jusqu'au début des années 2000, le territoire est très marqué par une logique productive avec une industrie jouant le rôle de moteur pour l'ensemble de l'économie locale. Face au ralentissement de la progression de l'emploi industriel sur le territoire, la question est de savoir si **l'économie des services qui pourrait accompagner la hausse récente de la population est en mesure de jouer les premiers rôles dans le développement économique du territoire.**



source : INSEE

1.2.3 La spécialisation économique des territoires.

Les études récentes de l'INSEE sur la typologie des emplois s'appuient sur l'outil statistique CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) cf *Octant n°107, Novembre 2006, pp 4 à 11 – S. Lesaint et B. Rul.*

Celui-ci répartit les postes salariés en trois sphères :

- la **sphère productive** regroupe les activités orientées vers les marchés extérieurs, essentiellement l'industrie, l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises et le commerce de gros.
- la **sphère résidentielle** est formée des activités liées à la population : services aux particuliers, construction, santé, action sociale, commerce de détail, activités financières, transports de voyageurs...
- la **sphère publique** regroupe les emplois relevant des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière.

Cet outil permet d'avoir des données communales récentes (CLAP 2004) et renouvelle la distinction entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire devenue inopérante. En revanche il ne prend pas en compte l'emploi agricole pour lequel nous avons dû nous reporter au recensement de 1999.

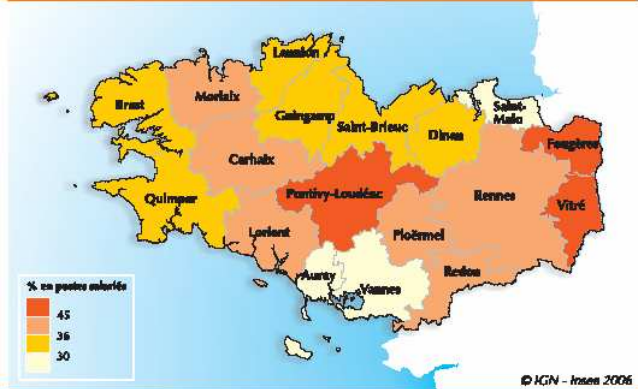
A l'échelle de la Bretagne, la zone d'emploi Pontivy-Loudéac est fortement marquée par la sphère productive au même titre que celles de Vitré et Fougères.

Comment ces différentes sphères se répartissent-elles à l'intérieur de notre territoire ?

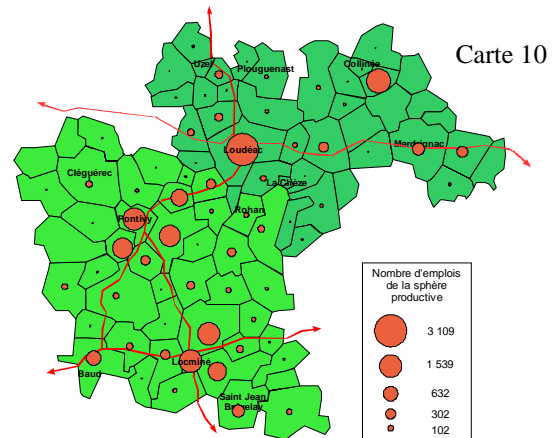
La cartographie des emplois productifs fait apparaître une forte concentration de ces derniers sur quelques zones spécifiques. Trois grands secteurs apparaissent. Le secteur Loudéac-Pontivy avec une répartition pratiquement continue de l'emploi productif entre ces deux pôles. Le secteur de Locminé-Baud- Saint-Jean et celui du Mené de Collinée à Trémoré.

La cartographie des emplois résidentiels auxquels nous avons liés les emplois de la sphère publique, en définitive très liés à la population, indique une concentration encore plus forte de ces derniers. Les villes de Pontivy et de Loudéac polarisent la majorité de ces emplois. Des pôles secondaires apparaissent :

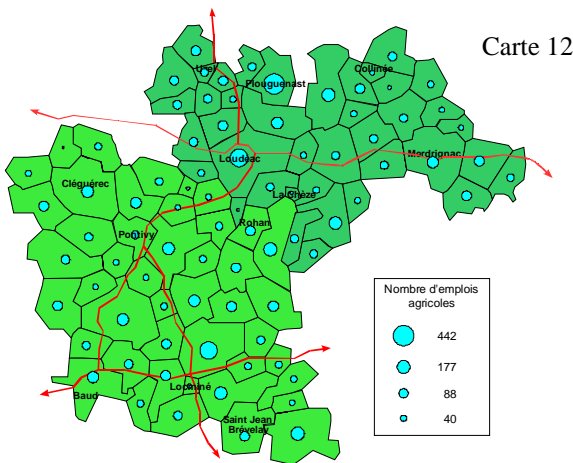
La part de la sphère productive dans les zones d'emploi au 31/12/2004



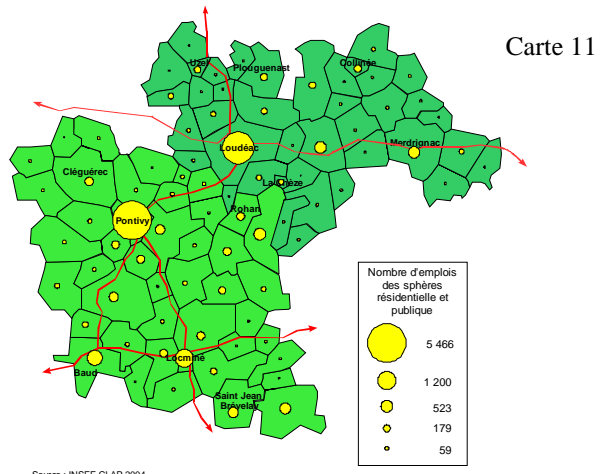
Emplois de la sphère productive CLAP 2004



Emplois agricoles par commune au recensement de 1999



Emplois des sphères résidentielle et publique CLAP 2004



Locminé et Baud, Bréhan et Plémet (pour des raisons de présence d'équipement de santé) puis Merdrignac, Plumelec et Saint-Jean-Brévelay. On distingue un nombre assez élevé de pôles de proximité mais à des niveaux d'emploi très inférieurs aux deux villes centre.

L'emploi agricole est quant à lui beaucoup moins concentré et réparti de façon assez homogène sur les deux territoires.

A partir des données CLAP 2004 et du RGP 1999 pour l'emploi agricole nous avons tenté d'établir une carte de synthèse de l'orientation économique des communes. Le poids de chaque secteur dans l'emploi salarié (CLAP 2004) ou total (RGP 1999) de la commune, permet de définir la sphère économique dont la commune se rapproche le plus (productive, résidentielle, publique, agricole ou combinaison de plusieurs sphères).

Les communes de la sphère productive se répartissent de façon pratiquement continue suivant un axe nord sud correspondant à l'axe Saint-Brieuc – Vannes avec des ramifications le long de la RN 24 et de la RN 164 et des points isolés.

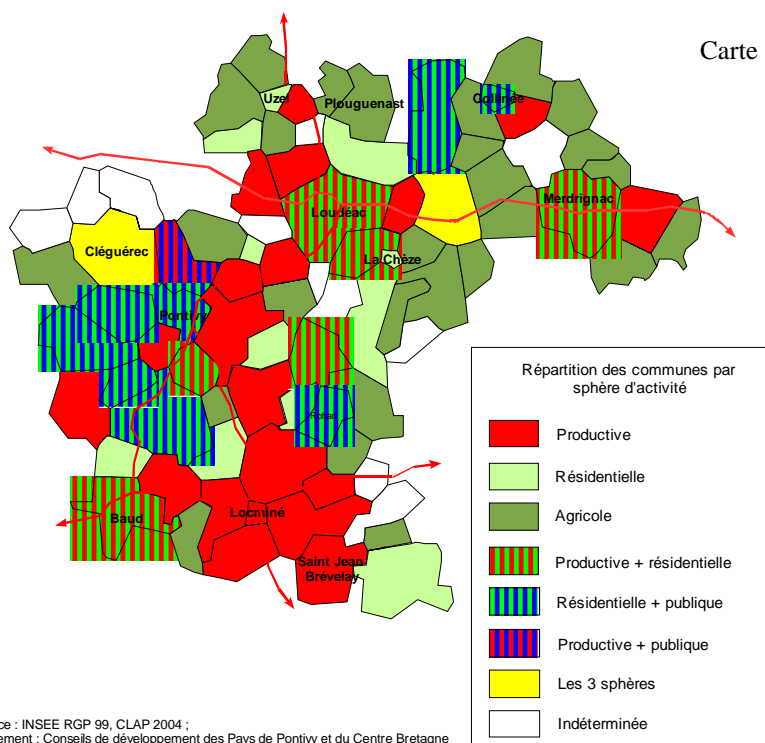
Les communes de la sphère résidentielle ou combinant la sphère résidentielle avec une autre sphère se situent dans le voisinage de cet axe. Les communes de la sphère agricole sont plus éloignées et se situent davantage dans les côtes d'Armor que dans le Morbihan.

Il est intéressant d'observer la différence d'orientation entre Pontivy et Loudéac. Loudéac combine à la fois la fonction productive et la fonction résidentielle. Pour Pontivy la sphère productive s'efface au profit de la sphère fonction publique.

La comparaison des cartes de l'évolution de l'emploi par communes entre 1990 et 1999 et celle ci-dessous nous indique enfin que **les communes qui ont connu une progression de l'emploi de 1990 à 1999 appartiennent majoritairement à la sphère productive**. Tout semble donc indiquer que le développement économique du territoire est en priorité influencé par la sphère productive.

Répartition des communes par sphère d'activité
Carte de synthèse 1999 - 2004

Carte 13



Les enjeux liés à l'économie et l'emploi

Historiquement le développement économique du territoire repose sur l'émergence d'une industrie agroalimentaire autour de pôles au cœur d'un bassin de production agricole. La modernisation d'une agriculture particulièrement dynamique a permis la production de volumes et la libération de main d'œuvre nécessaires aux industries agroalimentaires.

L'organisation des activités autour de pôles semble aujourd'hui céder le pas à une organisation le long des axes de communication grâce à l'amélioration du réseau routier.

Le développement économique du territoire n'a pas toujours été synonyme de croissance démographique et reste avant tout lié à la sphère productive. Les récents résultats du recensement semblent indiquer un redressement de la démographie en particulier dans les secteurs sous influence des villes voisines. Ce phénomène est-il le signe **d'une rupture avec une influence grandissante de la sphère résidentielle à l'heure où la sphère productive semble marquer le pas ?**

Cette dernière est en effet freinée par un **manque de main d'œuvre** et fragilisée par la **dépendance vis-à-vis du transport**.

Par ailleurs, **quel est l'avenir du lien historique entre agriculture et agroalimentaire ? Quelles influences l'évolution de l'agriculture peut-elle avoir sur celle de l'agroalimentaire ?**

Dans tous les secteurs, l'économie doit s'adapter aux enjeux environnementaux.

1.3 La dynamique des services à la population.

Sous le terme de services à la population nous entendons **l'ensemble des services répondant à des besoins individuels et/ou collectifs à caractère économique, social ou culturel**. Nous n'avons pas dressé ici l'inventaire exhaustif de ces services, mais avons mis l'accent sur des questions qui apparaissent comme essentielles.

1.3.1 Cinq pôles de services relayés par une dizaine de pôles secondaires.

Entre 1980 et 1998, en Bretagne¹, l'activité commerciale se concentre autour des grandes surfaces. Hormis les boulangeries, le commerce traditionnel diminue fortement.

En parallèle, les services à la personne (coiffure, taxi, services de santé) se développent, les équipements sportifs et culturels (notamment par le biais de l'intercommunalité) s'améliorent et les équipements et services aux personnes âgées progressent. Globalement, les communes rurales bretonnes sont mieux équipées que la moyenne française.

Ce constat se vérifie sur notre territoire. Celui-ci est organisé autour de deux pôles principaux à caractère urbain : **Pontivy et Loudéac** ; trois pôles secondaires : **Locminé, Baud et Merdrignac** relayés par 9 pôles ruraux de proximité : Collinée, Plessala, Plémet, Plouguenast, Uzel, Cléguérec, Rohan, Saint Jean Brévelay et Plumelec.

Tous ces pôles ont un bon niveau d'équipement puisqu'ils réunissent plus de 70 % des équipements de base référencés par l'INSEE. Avec un niveau d'équipement supérieur ou égal à 50%, les communes situées au sud de Pontivy et au nord-est de Loudéac sont bien desservies. Ce niveau d'équipement est plus faible pour les communes rurales du Mené, du canton d'Uzel, de celui de Cléguérec et sur une ligne Kergrist-Pleugriffet.

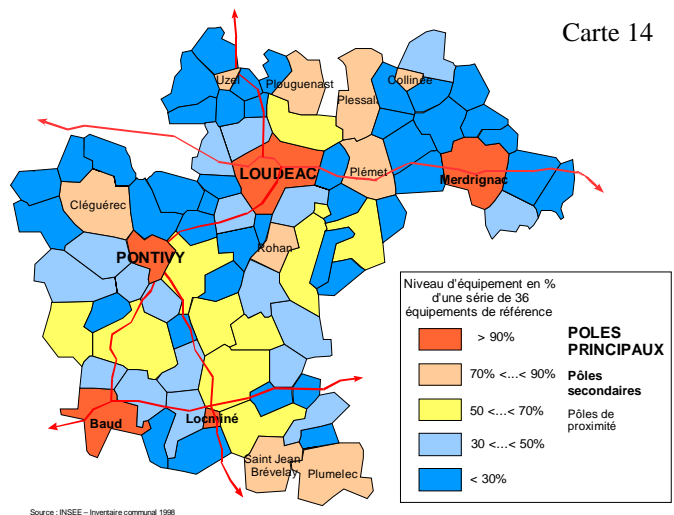
Chaque pôle exerce son influence sur des territoires plus ou moins vastes qui s'imbriquent les uns dans les autres. Sur notre territoire, l'INSEE identifie 7 bassins de vie mais certaines communes sont attirées par des bassins de vie voisins.

Si l'on attribue un score d'autonomie (de 0 à 20) à chaque bassin de vie, seuls 4 d'entre eux ont un **score d'autonomie très élevé** (supérieur ou égal à 18) : **Locminé, Pontivy, Loudéac et Merdrignac**.

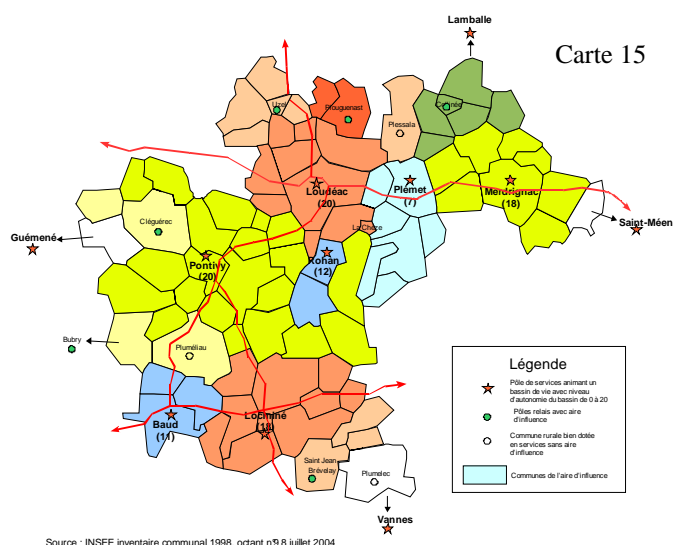
Cette lecture du territoire repose une série de 36 équipements de base. Elle ne doit pas faire oublier que ces mêmes bassins de vie sont sous **l'influence d'aires urbaines et d'agglomérations qui offrent une gamme et un niveau de service plus larges**.

La politique de l'Etat en matière de répartition des services publics a un impact fort sur l'attractivité de chaque pôle.

NIVEAU D'EQUIPEMENT DES COMMUNES



ZONAGE DU TERRITOIRE EN BASSINS DE VIE



¹ INSEE inventaire communal 1998, Octant n°77 : les communes s'éloignent mais les services se rapprochent.

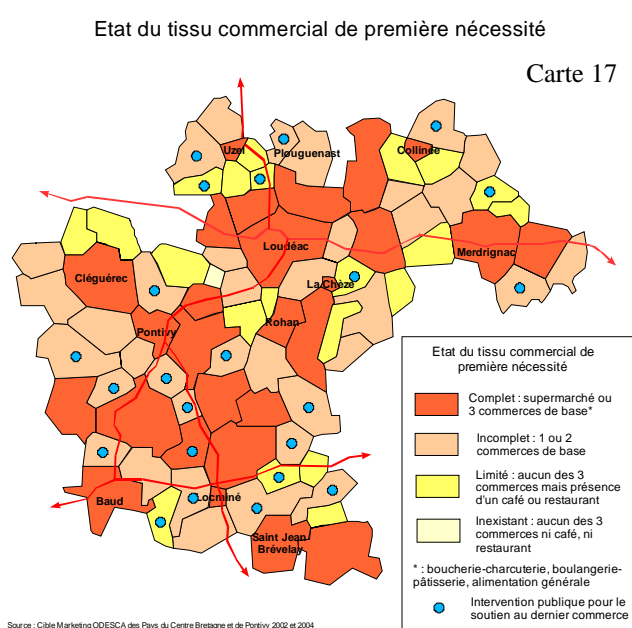
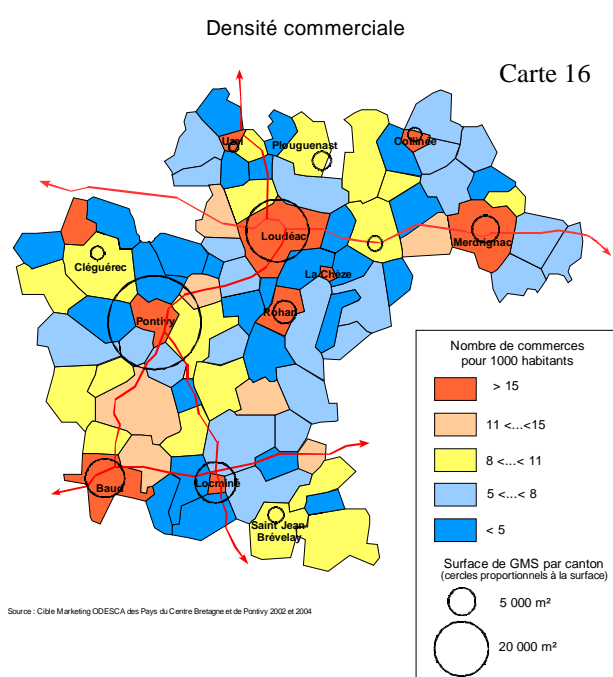
1.3.2. Un tissu commercial de première nécessité qui se maintient

Bien que le commerce se développe principalement autour de quelques pôles, facilité par une plus grande mobilité des personnes, le commerce de première nécessité est souvent maintenu soit par le biais d'un multiservices soit d'une tournée. Les interventions publiques pour le soutien au dernier commerce ont aidé ce maintien.

L'âge des commerçants constitue pour certaines communes un élément de fragilité qui impose aux collectivités concernées d'anticiper et accompagner les transmissions d'activité.

Notre territoire est relativement bien équipé en commerces de première nécessité. Néanmoins, dans une vingtaine de communes, le dernier commerce est un café - restaurant, associé ou non à un multiservices. Ceci souligne l'enjeu que représente l'avenir de ces établissements pour un nombre croissant de communes rurales. Il semble nécessaire d'admettre que ces commerces ne relèvent pas uniquement de la logique économique mais qu'ils nécessitent un accompagnement spécifique de la part des collectivités ;

Pour les activités commerciales non alimentaires, les zones de chalandise sont très perméables et notre territoire subit fortement l'influence des aires urbaines les plus proches.



1.3.3. Des services de santé et de soins à renforcer au regard des évolutions démographiques.

Avec 8.2² (pays de Pontivy) et 8.5 (pays du Centre Bretagne) médecins généralistes pour 10 000 habitants, notre territoire a une densité de 4 à 5 points inférieure aux pays côtiers et agglomérations bretonnes. L'âge des praticiens interpelle car 36 % d'entre eux ont plus de 55 ans. La décision de construire un nouvel hôpital en centre Bretagne est un atout pour notre territoire ; encore faut-il que cet établissement ait la capacité d'accueillir le personnel et les équipements lui permettant d'assurer un niveau de soin qui supporte la comparaison avec les hôpitaux des agglomérations limitrophes.

Les besoins en services de santé et de soins devront s'adapter à l'évolution démographique.

La tranche d'âge qui est amenée à augmenter le plus est celle des plus de 80 ans entraînant des besoins croissants en structures d'accueil pour des personnes dépendantes. Ces besoins risquent fort de ne pas être satisfaits dans les années à venir au regard des plans gérontologiques départementaux.

² URCAM, 2005

Les seniors qui viennent s'installer en Bretagne optent prioritairement pour la côte et s'en éloignent d'autant plus que leurs revenus sont faibles. Il est probable que les retraités qui feront le choix de vivre en Bretagne centrale sont des retraités à revenu modeste qui n'auront pas nécessairement les moyens de s'offrir des services onéreux. Leur rôle en termes de moteur de développement économique risque donc de rester limité. Néanmoins il faudra des personnes pour accompagner les aînés, combien ? Donnerons nous à ceux-ci les moyens de choisir leur lieu de vie ? L'augmentation du nombre des personnes âgées nécessite de développer à la fois des infrastructures d'accueil et des services susceptibles de faciliter leur maintien à domicile avec des coûts compatibles avec leurs revenus.

Le risque est grand de se trouver en incapacité d'assumer le vieillissement de la population aussi bien en terme de structures d'accueil que d'offre de services.

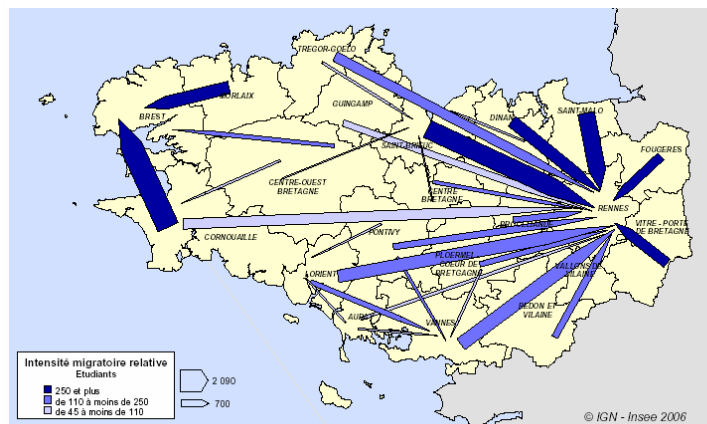
1.3.4. Une offre de formation à relier à l'appareil régional.

En matière d'offre de **formation primaire et secondaire**, deux points sont déterminants :

- la présence des écoles primaires à l'échelle de la commune ou de regroupement de communes qui est globalement bien assurée sur le territoire.
- la diversité de l'offre dans le secondaire aussi bien dans l'enseignement général (diversité des options) que dans l'enseignement professionnel (diversité des filières).

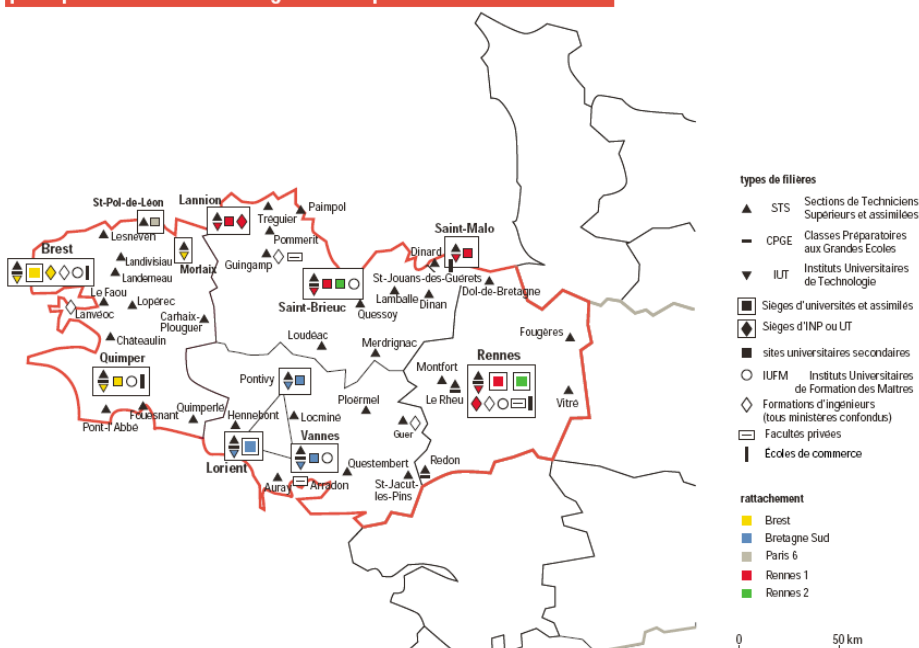
En ce qui concerne **l'enseignement supérieur**, la faiblesse de sa présence sur le territoire est systématiquement pointée. Les étudiants sont généralement tenus de se rendre dans les pôles universitaires régionaux pour poursuivre leurs études. Cependant l'enjeu ne réside pas dans le développement de l'offre locale mais davantage dans le renforcement des liens entre le territoire et ces pôles universitaires. A ce titre, l'exemple de l'IUT de Pontivy, antenne de l'IUT de Lorient est tout à fait intéressant et à développer. Le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement économique du territoire est souligné. Les entreprises peuvent en effet trouver auprès de ces unités et de ces réseaux des points d'appui pour l'innovation et leur développement.

Migrations intra régionales d'étudiants entre 1990 et 1999



Lecture : Seuls les flux ayant des indices d'intensité relative les plus élevés sont représentés. Les flux représentés sur cette carte sont ceux qui s'exercent avec une intensité au moins 45 fois supérieure à la valeur médiane de l'intensité des flux observés entre pays.

principales filières de l'enseignement supérieur en 2005-2006



La question de l'offre de **formation continue** est sans doute différente dans la mesure où elle s'adresse à un public moins mobile qui, pour des raisons d'organisation familiale, aura plus de difficulté à s'absenter sur des périodes longues. A ce titre la réflexion de la région pour réorganiser l'offre de formation est intéressante. Encore faut-il que cette réorganisation laisse une place aux petits centres qui sont bien implantés sur le territoire. Il est également important de prendre en compte l'évolution des outils de formation comme la formation à distance ou des approches comme la validation des acquis de l'expérience.

1.3.5. Les tendances actuelles de l'évolution des modes de vies

Du fait du vieillissement de la population, des transformations de la cellule familiale, des nouvelles manières de résider, du développement de la mobilité, de l'évolution du travail et du rapport au travail ou encore de la transformation de la vie publique et/ou collective, le CESR de Bretagne met en évidence (dans son rapport « *La Bretagne et l'évolution des modes de vie* » publié en 2004) un certain nombre de tendances d'évolution des modes de vie pour les années. Il nous a semblé intéressant de les rappeler ici pour mieux anticiper les attentes de la population en matière de services.

- Un accroissement des besoins de services aux personnes à la fois pour les jeunes ménages et les personnes âgées.
- Un accroissement des besoins de mobilité des ménages.
- De nouvelles attentes vis-à-vis des territoires ruraux avec le développement de l'économie résidentielle.
- Une importance accrue du facteur cadre de vie.
- Un accroissement des besoins en logement pesant à la hausse sur le coût du logement.
- Une diffusion des usages liés aux TIC.
- Une porosité croissante entre les temps professionnels et privés.
- Une « désaisonnalisation » des pratiques touristiques avec de nouveaux usages des résidences secondaires.
- Une « écologisation » des loisirs.
- Tendance au développement d'un fonctionnement des villes 24h/24.
- Une élévation du niveau de qualification, d'information et de compétence des individus.
- Un développement de la mobilité sur le marché du travail avec une diversification des trajectoires professionnelles.
- Une montée en puissance du souci relationnel en particulier dans l'univers du travail.
- Une fragilisation des couples avec le développement d'un privé personnel au sein d'un privé familial.
- L'apparition de nouvelles formes d'inégalités (en fonction de l'accès à la mobilité, de l'âge...).
- Un risque de déficit de représentation et de désinvestissement des plus jeunes de la vie collective et un risque de dérive gérontocratique.

Les enjeux liés aux services

Le territoire sera-t-il en capacité **d'assumer le vieillissement de la population** aussi bien en terme de structures d'accueil que d'offre de services.

A l'échelle de la région, la pression des seniors sur les côtes entraîne un reflux des actifs vers l'intérieur. Les collectivités devront donc également **développer des services pour les jeunes familles** qui viendront habiter sur leur territoire mais qui travailleront sur la côte ou dans les grandes villes.

Du fait des transformations de la population et de l'évolution des modes de vie (arrivée de nouveaux habitants, vieillissement de la population...), **les besoins en services nouveaux se multiplient.**

La capacité à développer des services en mesure de répondre aux attentes de la population a un effet sur l'attractivité du territoire. Faut-il accompagner ces attentes ou les anticiper ? Dans quelle mesure la collectivité doit-elle y répondre et quelles doivent être les priorités ?

Le mode de gestion des services est un facteur déterminant. Entre la gestion privée dans un cadre concurrentielle et la gestion publique dans le cadre d'un monopole, toutes les variantes sont possibles. Les choix faits par les collectivités en la matière ont un impact sur l'aménagement du territoire.

Les services publics ont souvent, un rôle de locomotive à l'échelle d'un pôle de services. Les décisions de l'Etat en matière de répartition de ces services ont un impact fort sur l'aménagement du territoire. Dans certains cas, cette offre ne doit-elle pas pourtant évoluer ?

Implicitement, l'un des enjeux liés aux services est aussi celui de la **place de la Bretagne intérieure dans l'ensemble régional**, à l'interface entre différents pôles urbains.

Les développements des **liens entre le territoire et les pôles universitaires régionaux** sont nécessaires à la fois à la population et aux entreprises pour soutenir l'innovation.

2. LES FONDEMENTS DE LA DEMARCHE PROSPECTIVE

2.1. Méthodes de travail et définitions

La méthode de travail adoptée pour conduire cette démarche prospective s'inspire de celle développée par le CESR de Bretagne dans le cadre des études menée par sa section prospective. A ce propos nous remercions les membres de cette section ainsi que sa conseillère technique Virginie GICQUEL pour les temps d'échange que nous avons eu au cours de ce travail ainsi que leurs précieux conseils.

2.1.1. Démarche prospective :

La démarche prospective telle que nous l'avons pratiquée consiste en une exploration de différents futurs possibles et de leurs conséquences sur le territoire. La caractérisation de ces différents futurs n'est pas le fruit de modèles mathématiques, mais résulte d'un échange entre les membres du groupe sur l'évolution des composantes de notre territoire. Cet échange est nourri par un diagnostic de la situation actuelle, une analyse historique des évolutions que le territoire a connues, des échanges avec des personnes extérieures, des expériences personnelles, des lectures. Il ne s'agit pas ici de dire ce qu'il va se passer ou ce que nous souhaiterions qu'il se passe mais de décrire différents futurs qui peuvent advenir en fonction de l'évolution de différentes variables.

2.1.2. Variables et hypothèses.

Avant d'imaginer plusieurs futurs possibles pour notre territoire, il convient d'identifier les variables susceptibles d'influencer son évolution. La seconde étape de notre travail, après le diagnostic, est donc de recenser ces variables en essayant d'apprécier leur poids relatif sur les transformations du territoire. Ces variables ont été ensuite regroupées en huit familles :

- 1) *Le contexte international*
- 2) *Les pouvoirs publics*
- 3) *L'évolution régionale*
- 4) *Les stratégies des entreprises*
- 5) *L'agriculture*
- 6) *Société et modes de vie*
- 7) *Nature des relations entre acteurs*
- 8) *Energie environnement*

Pour chaque variable, plusieurs hypothèses ont été formulées. Exemple, pour la variable « positionnement des produits et des services » nous avons énoncé deux hypothèses :

- a. les entreprises développent des stratégies de marques sans lien au territoire ou
- b. les entreprises développent des stratégies basées sur l'origine géographique des produits.

2.1.3. Construction des scénarios.

Un scénario est une combinaison d'hypothèses cohérentes entre elles. Il tente de décrire ce que deviendrait le territoire si tel ou tel jeu d'hypothèses se réalisait. Encore une fois il ne s'agit pas de prédire l'avenir. Aucun des scénarios décrits ici ne s'accomplira, la réalité résultera sans doute d'une combinaison d'éléments abordés dans cette étude mais aussi d'autres facteurs qui n'ont pas été évoqués. Néanmoins cet exercice qui consiste à décrire plusieurs futurs possibles permet d'analyser l'influence de différentes variables et d'en tirer des axes prioritaires d'action.

2.2 Les variables retenues pour la construction des scénarios.

2.2.1 Le contexte international

Sur plusieurs sujets, l'avenir de la Bretagne intérieure est soumis à l'évolution du contexte international que ce soit à l'échelle mondiale ou à l'échelle européenne.

- Le modèle de développement occidental continuera-t-il à être une référence pour les pays émergents ?
- Ces pays constitueront-ils des concurrents ou au contraire des débouchés pour nos produits ?
- Un écart technologique se maintiendra-t-il entre les pays « développés » et les pays émergents ?
- L'envolée des prix des matières premières (pétroles, métaux, céréales...) va-t-elle se poursuivre au même rythme et jusqu'à quel niveau ?
- Comment vont évoluer les rapports de force au sein de l'OMC entre les tenants d'une libéralisation totale des échanges et ceux d'une régulation renforcée ?
- L'Union Européenne va-t-elle orienter sa politique agricole vers l'exportation ou la satisfaction des besoins intérieurs ? Va-t-elle protéger ou non son marché ?
- L'Union Européenne va-t-elle consentir ou non à consacrer une part importante de son budget à la politique agricole ? Ses priorités d'intervention seront-elles la production ou le développement rural ?
- L'Union européenne va-t-elle s'appuyer davantage sur les Etats ou sur les régions pour conduire sa politique agricole et rurale ?
- Quel sera le poids relatif des Etats et des multinationales dans les choix politiques ?

2.2.2. Les pouvoirs publiques

Il s'agit ici de s'interroger sur l'impact des choix politiques de l'Etat et des collectivités locales de la Région aux communes en passant par les Départements et les groupements intercommunaux sur la Bretagne intérieure.

- Quels seront les choix stratégiques de l'Etat en terme d'investissements et où seront-ils localisés (pôles de recherche et d'enseignement supérieur, équipement de santé, infrastructures routières et ferroviaires) ?
- Quelle sera la politique de l'Etat en matière de services publics : concentration des services sur quelques grands pôles ? Maintient d'une couverture sur l'ensemble du territoire ? Développement des services à distance ?
- Quel sera le poids relatif de l'Etat et des collectivités locales ?
- Comment évolueront les ressources des collectivités locales ?
- Quels seront les domaines prioritaires d'intervention des collectivités locales : développement économique, services à la population, infrastructures et équipement, culture et loisirs ?

2.2.3. L'évolution régionale

Nous ne pouvons pas imaginer les futurs possibles de la Bretagne intérieure sans les inscrire dans un contexte régional. Pour cela nous nous sommes fortement appuyés sur les réflexions de la section prospective du CESR dans l'étude « Mobilité des populations et territoires de Bretagne à l'horizon 2030 ». Cette étude décrit quatre scénarios pour la Bretagne :

- « La Bretagne convoitée » ou « Breiz Riviera »
- « La Bretagne en pointe » ou « Les vents portants »
- « La Bretagne performante » ou « Le courant productif »
- « La Bretagne délaissée » ou « Le reflux »

2.2.4. Les stratégies des entreprises

Territoire à dominante productive, la Bretagne intérieure est très marquée par l'évolution des variables économiques.

- Quels seront à l'avenir les liens entre le territoire et les capitaux investis dans l'appareil productif, seront-ils majoritairement d'origine régionale, nationale ou étrangère ?
- L'écart technologique entre les entreprises régionales et celles des pays émergents pourra-t-il être maintenu ? (notamment dans le domaine de la traçabilité et de la veille sanitaire).

- Sur quels leviers les entreprises pourront-elles jouer pour améliorer leur compétitivité : accroissement des volumes, diminution des charges de personnel, réduction de la facture énergétique, valorisation des sous-produits ?
- Quelle sera la place de l'innovation dans la stratégie des entreprises et sur quels outils pourront-elles compter (pôle de recherche et d'innovation,...) ? Sur quels domaines porteront les innovations : innovations technologiques (nouveaux procédés techniques), innovations produits (produits à forte valeur ajoutée), innovations services.
- De quelle main d'œuvre les entreprises auront-elles besoin pour se développer ?
- Les entreprises s'appuieront-elles sur des stratégies de marque ou mettront-elles en avant l'origine géographique des produits ?
- Quelle sera la nature des relations entre les entreprises du bassin ?
- Quel sera le poids de secteurs économiques émergents : services aux personnes, énergies, tourisme, loisirs... ?

2.2.5. L'agriculture

L'agriculture est à la base du système économique local et très liée à l'avenir de l'ensemble de la filière agroalimentaire.

- Les relations entre exploitations agricoles et industrie évolueront-elles vers plus ou moins d'intégration ?
- La taille des exploitations va-t-elle continuer à progresser ou va-t-on atteindre des limites liées au financement des structures, à l'organisation du travail, aux contraintes environnementales ?
- Quelles seront les orientations technico-économiques des exploitations agricoles : élevage hors sol, grandes cultures, élevage bovin ?
- Les exploitations agricoles seront-elles en mesure de s'adapter à la réglementation environnementale ?
- Quel sera le niveau de la concurrence foncière et ses incidences sur le coût du foncier ?
- Les agriculteurs développeront-ils des filières courtes de transformation et de commercialisation ?
- Dans quelle mesure les activités de service se développeront-elles : tourisme, accueil d'enfants ou de personnes âgées, entretien du paysage ?

2.2.6. Société et modes de vie

La composition de la population et ses aspirations évoluent et ont un impact fort sur le territoire.

- Comment évoluera la composition de la population : part des actifs et des inactifs, répartition par tranche d'âge, par catégorie socioprofessionnelle ?
- Comment évoluera l'offre de logement ?
- L'attrait pour un mode de vie urbain sera-t-il dominant ou au contraire la ville sera-t-elle vécue comme un repoussoir ?
- Les valeurs portées par le monde rural (cadre et rythme de vie, rapport à l'espace naturel, réseaux de relation, dynamisme associatif, attachement au territoire) seront-elles attractives pour une part importante de la population ? De ce point de vue les espaces ruraux conserveront-ils leurs spécificités par rapport au milieu urbain ?
- La population active sera-t-elle en mesure d'adapter ses compétences aux mutations économiques ? De quels outils disposera-t-elle pour y parvenir ?
- Quelles seront les attentes de la population en terme de services (nature et localisation) ?
- Quels seront les comportements de la population en terme de consommation (répartition des postes de dépense dans le budget des ménages), évasion massive vers les grands pôles de consommation ou relocalisation des achats ?
- Quelles solutions seront privilégiées pour l'accueil des personnes âgées ?
- La Bretagne intérieure est-elle en mesure d'afficher une identité spécifique ?

2.2.7. Nature des relations entre acteurs

Plus encore que la qualité des acteurs prise individuellement, il est rapidement apparu que la qualité des relations entre les acteurs (pouvoir politique, pouvoir économique, société civile) était

déterminante. L'avenir du territoire est étroitement lié à la capacité des acteurs à travailler ensemble pour définir et conduire des stratégies de développement concordantes.

- L'intercommunalité va-t-elle se renforcer ou au contraire les esprits de clocher vont-ils ressurgir ?
- Pouvoir politique, pouvoir économique et société civile sont-ils en mesure de débattre ensemble de l'avenir du territoire et de s'accorder sur une stratégie commune de développement ?

2.2.8. Energie et environnement

Au fur et à mesure de nos travaux la dimension énergétique et environnementale s'est imposée comme l'une des variables clés de l'avenir du territoire ?

- Le coût de l'énergie continuera-t-il à progresser de manière inexorable ou le développement de solutions alternatives aux énergies fossiles permettra-t-il de contenir cette évolution ? (Si cette question se pose pour toutes les activités consommatrices d'énergie, elle est particulièrement pressante pour le transport).
- Sur quelles ressources locales d'énergie pourrons-nous compter ?
- La filière alimentaire pourra-t-elle résoudre les questions liées à la concentration des nitrates, phosphates, phyto sanitaires ? Les solutions proposées seront-elles compatibles avec la compétitivité économique des entreprises ?
- Les préoccupations environnementales intégreront-elles la question des paysages et de la biodiversité ?

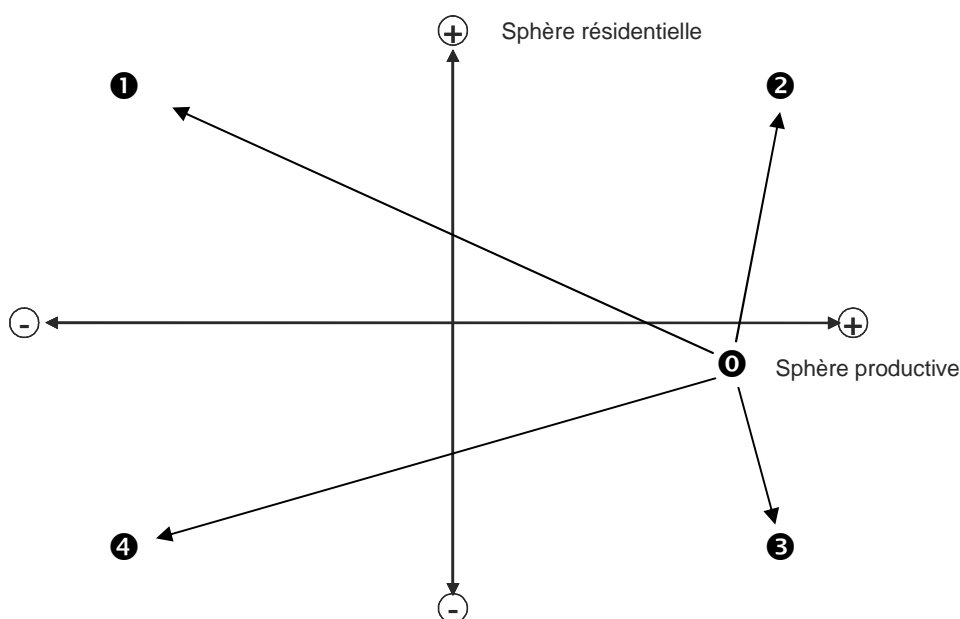
A toutes les questions qui sont soulevées ici il n'y a pas de réponses uniques mais plusieurs réponses possibles. Les débats n'ont pas porté sur les réponses souhaitables mais bien sur les réponses possibles quelles soient ou non souhaitées. Les réponses retenues constituent des hypothèses à partir desquelles nous avons construit des scénarios.

3. QUATRE SCENARIOS POUR LA BRETAGNE INTERIEURE

3.1. Postulat de base à l'origine de la construction des scénarios.

Lors du diagnostic il est apparu que la dynamique des territoires était étroitement liée à la place de la « sphère productive » et de la « sphère résidentielle ». Les territoires de Bretagne intérieure et notamment le bassin d'emploi Pontivy-Loudéac sont fortement marqués par le poids de la sphère productive. Néanmoins nous avons constaté que l'économie résidentielle y prenait une part de plus en plus importante. Aussi nous avons choisi de bâtir nos scénarios en faisant varier l'importance de chacune de ces sphères sur le territoire.

Le champ des futurs possibles peut ainsi être représenté par un plan organisé autour de deux axes qui indiquent le poids de la sphère productive et de la sphère résidentielle sur le territoire.



Plus nous nous situons vers la droite, plus le poids de la sphère productive est élevé, plus nous nous situons vers la gauche et plus il est faible.

Plus nous nous situons vers le haut et plus le poids de la sphère résidentielle est élevé, plus nous nous situons vers le bas et plus il est faible.

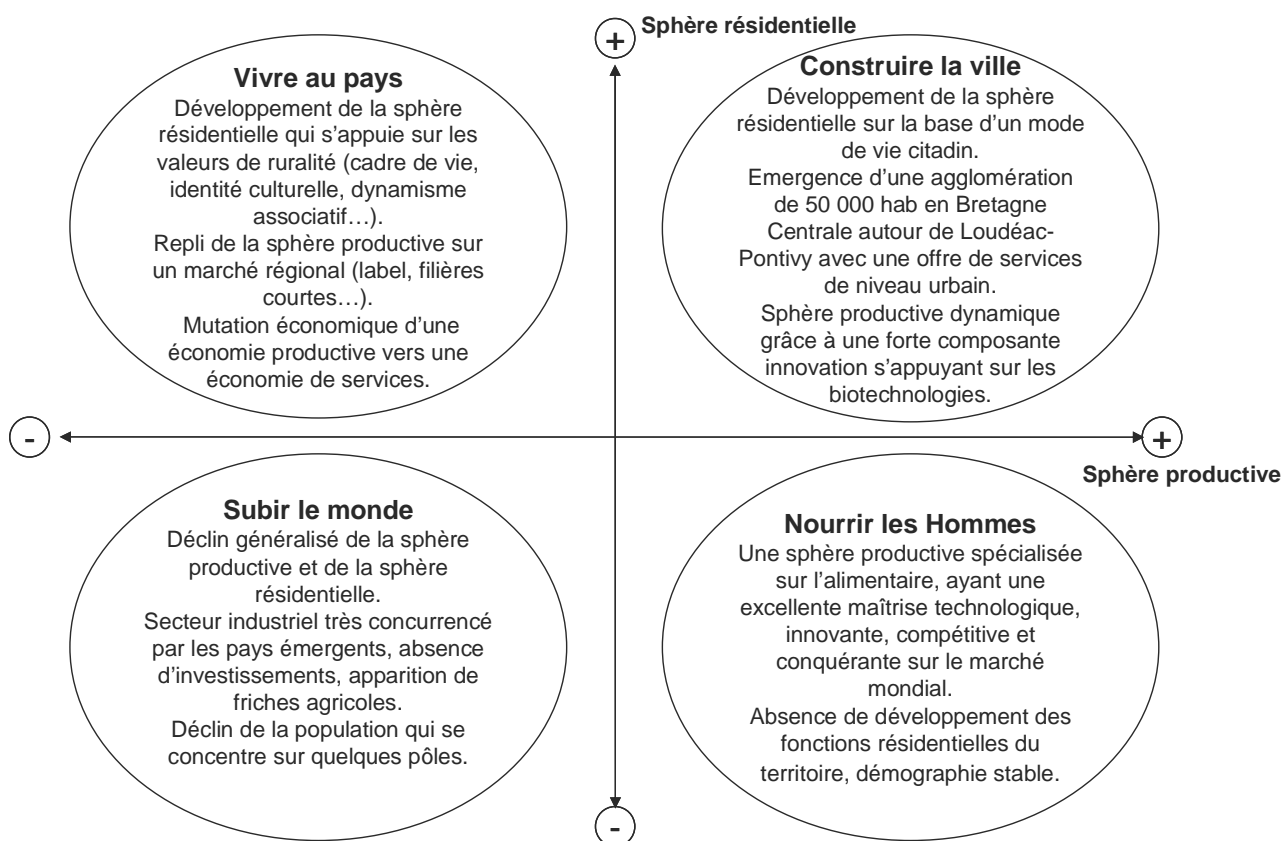
Si nous devons nous situer aujourd'hui sur ce plan nous pourrions nous placer en 0. Afin de susciter au mieux le débat nous avons volontairement choisi de présenter des scénarios très contrastés les uns des autres en situant chacun d'eux dans l'un des quatre compartiments du graphique. Nous aboutissons ainsi à quatre scénarios (numérotés de 1 à 4 sur le graphique) qui constitue chacun une forme de futur possible pour notre territoire.

A chaque scénario est associé un jeu d'hypothèses relatif aux variables décrites dans le chapitre précédent. Nous avons attribué à chaque scénario un titre sensé illustrer la dynamique qu'il incarne :

- 1 « Vivre au pays »
- 2 « Construire la ville »
- 3 « Nourrir les Hommes »
- 4 « Subir le monde »

3.2 Présentation résumée des quatre scénarios

Le schéma ci-dessous décrit les grandes lignes des quatre scénarios que nous avons imaginés pour le territoire en 2030 en fonction des influences respectives des sphères productives et résidentielles. Dans les pages suivantes, ces scénarios sont détaillés en explicitant les hypothèses qui ont été formulées pour chacune des variables identifiées précédemment. Nous avons ensuite essayé d'illustrer par une carte la physionomie de notre territoire pour chacun de ces scénarios.

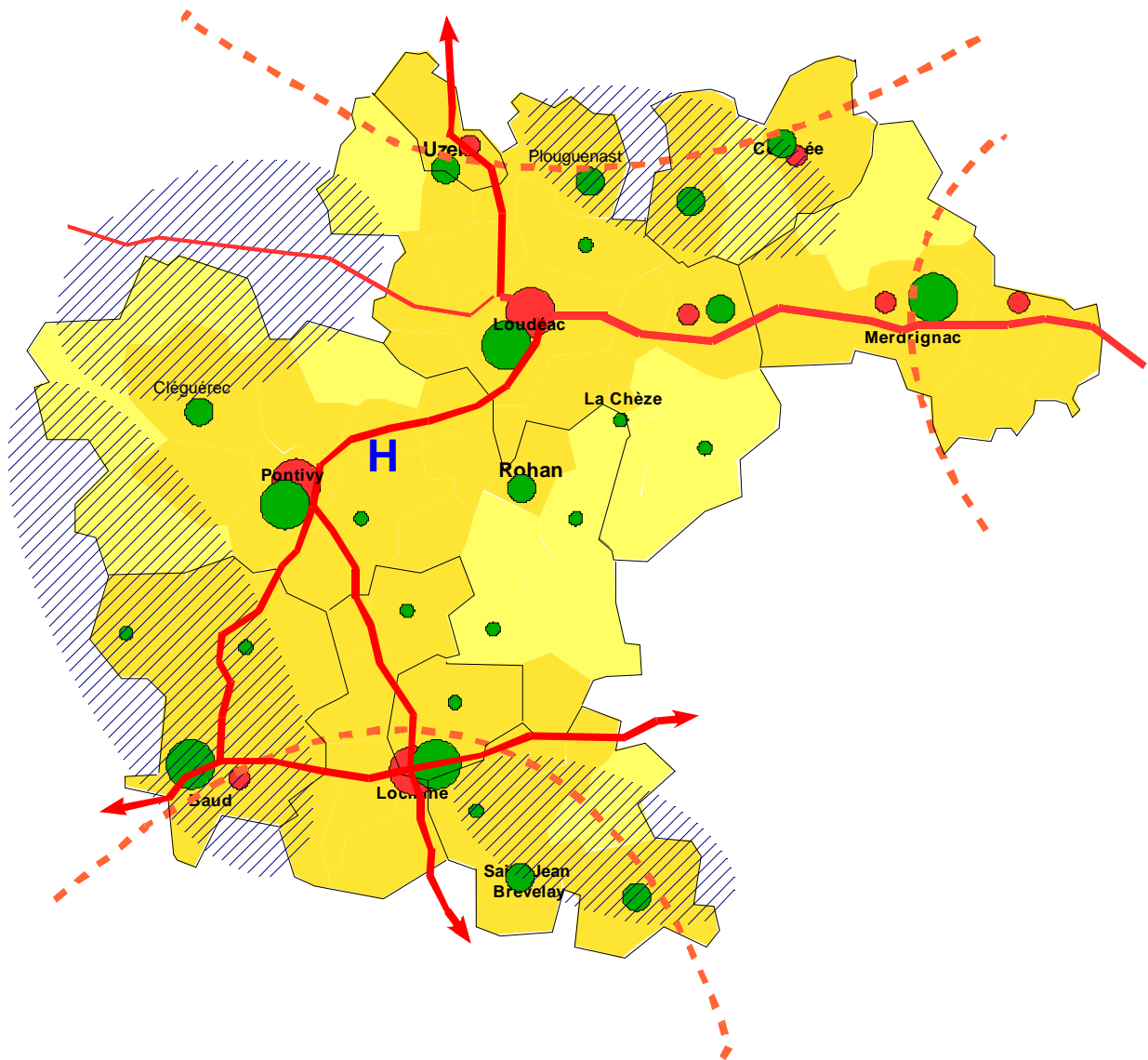


3.3 « Vivre au pays »


Variables	Hypothèses
Le contexte international -Monde -Europe	<ul style="list-style-type: none"> • L'Europe a renoncé à son ambition de nourrir le monde, toutes les subventions aux exportations sont supprimées. • L'Europe prend des mesures pour protéger efficacement les appellations faisant référence à l'origine géographique des produits. Cette question devient son principal cheval de bataille lors des négociations internationales. (protection essentiellement alimentaire – qualité / identité) • Le FEOGA est davantage orienté vers les actions de développement rural. • L'Europe s'appuie sur les régions pour mener sa politique.
Les pouvoirs publics -L'Etat -Les collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles étapes sont franchies en matière de décentralisation, l'Etat se concentre sur ses missions régaliennes. • Le pouvoir des Régions se renforce vis-à-vis de l'Etat. • La Région devient chef de file en matière d'aménagement du territoire. • Les collectivités locales cherchent à renforcer leur attractivité en investissant dans les services à la population et le cadre de vie.
Evolution régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Le dynamisme résidentiel de la Région est très fort du fait de l'attrait de certaines de ses activités et de sa réputation en matière de cadre de vie. • Forte densification de la population sur le littoral et en périphérie des grandes villes.
Les stratégies des entreprises -Capitiaux -Lien au territoire -Organisation du travail -Positionnement des produits et services -Coopération interentreprises -Innovation technologique	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises développent des stratégies liées à l'origine géographique des produits. Ce n'est pas seulement un produit que l'on vend mais l'image du territoire dont il est issu. • Les entreprises investissent donc dans l'environnement et l'image du territoire en partenariat étroit avec les collectivités. • Les entreprises se concentrent sur le marché national, éventuellement européen. • Les sites de production sont de taille moyenne et moins concentrés, ils restent néanmoins à proximité des axes de circulation. • Globalement les volumes de production ont nettement diminués. • L'emploi productif diminue mais dans des proportions moindre que les volumes. • Les entreprises adaptent leur organisation à une demande croissante de télé travail. • L'économie du territoire connaît une diversification vers les services résidentiels. On assiste à de nombreuses créations d'entreprises dans ce domaine. • Le poids du tourisme dans l'économie devient significatif, il s'appuie sur la qualité des paysages, des espaces naturels, des produits locaux, des activités « nature ».
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'exploitations agricoles diminue peu. • De nombreux agriculteurs s'orientent vers des filières avec signe de qualité bien identifié. Certains s'orientent vers des filières courtes voire de la vente directe. • Les systèmes herbagers se développent notamment en filière bovine. • De plus en plus d'agriculteurs développent des activités de service : tourisme, accueil de personnes âgées à la ferme, entretien des espaces naturels...
Société et modes de vie -Population active -Formation -Attentes sociétales -Personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> • Une part croissante de la population se détourne du mode de vie urbain. • Dans un environnement urbain peu sécurisant, le monde rural répond à un certain besoin de sécurité. • Les valeurs de ruralité, de cadre de vie, d'attachement au territoire sont attractives. • Les jeunes veulent rester au pays et les retraités reviennent massivement, il y a un fort retour aux racines familiales. • La population du territoire augmente grâce à un solde migratoire positif. Elle


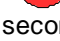

	<p>est composée de personnes qui y travaillent mais aussi de personnes extérieures qui travaillent en dehors du pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une identité « Bretagne Centrale » s'affirme par rapport aux autres composantes de la Région. • L'afflux de population extérieure entraîne parfois des tensions entre 3 grands groupes de populations : « d'origine », attirée pour les qualités spécifiques de la Bretagne centrale, « refoulée » du littoral et des pôles urbains. • L'augmentation de la population n'est pas uniquement liée au fait que la Bretagne centrale accueille le débordement des villes et de l'espace côtier mais pour ses qualités spécifiques (une urbanisation maîtrisée en harmonie avec son environnement, une facilité d'accès aux services, une richesse de la vie associative et culturelle) • L'attrait pour la campagne induit une forte demande pour les résidences secondaires entraînant une tension sur le marché immobilier. • La vie associative est particulièrement dynamique. • La part de l'alimentation dans le budget des ménages repart à la hausse, les consommateurs attachent de l'importance à l'origine des produits et à leurs conditions de production. • La proximité des services est essentielle, les pôles secondaires reprennent de l'importance. • Le maintien à domicile des personnes âgées est privilégié, les logements sont aménagés dans ce sens et des services se développent pour le faciliter. L'accueil des personnes âgées chez des particuliers se répand alors que des petites structures fleurissent en centre bourg. • La mutation d'une économie productive vers une économie résidentielle entraîne une hausse du chômage compte tenu des difficultés de transfert de compétence d'un secteur à l'autre.
<p>Nature des relations entre acteurs (pouvoir politique, pouvoir économique et société civile)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les collectivités locales investissent massivement dans l'environnement et l'image du territoire pour répondre aux attentes des résidents et des touristes mais aussi des entreprises pour lesquelles le territoire devient un support marketing. • L'économie du territoire est soutenue par des transferts de richesse provenant de retraités, d'actifs travaillant à l'extérieur du territoire et de touristes. • La solidarité territoriale à l'échelle de la Bretagne permet à la Bretagne Centrale de bénéficier de financement. • A tous les niveaux les collectivités collaborent.
<p>Energie, environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le paysage bocager se maintient, le bocage regagne même du terrain dans certains secteurs particulièrement déboisés. Le bocage devient un élément identitaire fort du territoire. • Le bocage devient une ressource énergétique non négligeable valorisée par des chaudières individuelles et collectives (réseau de chaleur). • Plus largement les filières locales de production d'énergie se multiplient (biogaz, agro carburant, petit éolien...) • Des progrès sont réalisés en matière de qualité de l'eau du fait du retour du bocage et de la désintensification de l'agriculture. • La distance domicile travail augmente puisque le territoire compte désormais plus d'actifs résidents que d'emplois. En l'absence de solutions alternatives à la voiture, les coûts de déplacements fragilisent très fortement ce scénario.


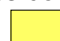

Vivre au pays




La Bretagne intérieure attire par son cadre et son rythme de vie dans un contexte où les valeurs de ruralité répondent à une attente de la société.

Les pôles de production concentrent moins d'emplois mais sont plus nombreux .

Des pôles de services se structurent à différents niveaux (pôle principal  secondaire  et de proximité ) en réponse à l'étalement de la population.

La population augmente  grâce à un solde migratoire positif mais certaines communes plus éloignées des principaux axes de communication en bénéficient moins  L'onde démographique des pôles urbains régionaux et du littoral font apparaître une densification de la population sur des zones de repli .

L'attrait pour la campagne induit une forte demande de résidences secondaires de la part des citadins .

3.4 « Construire la ville »

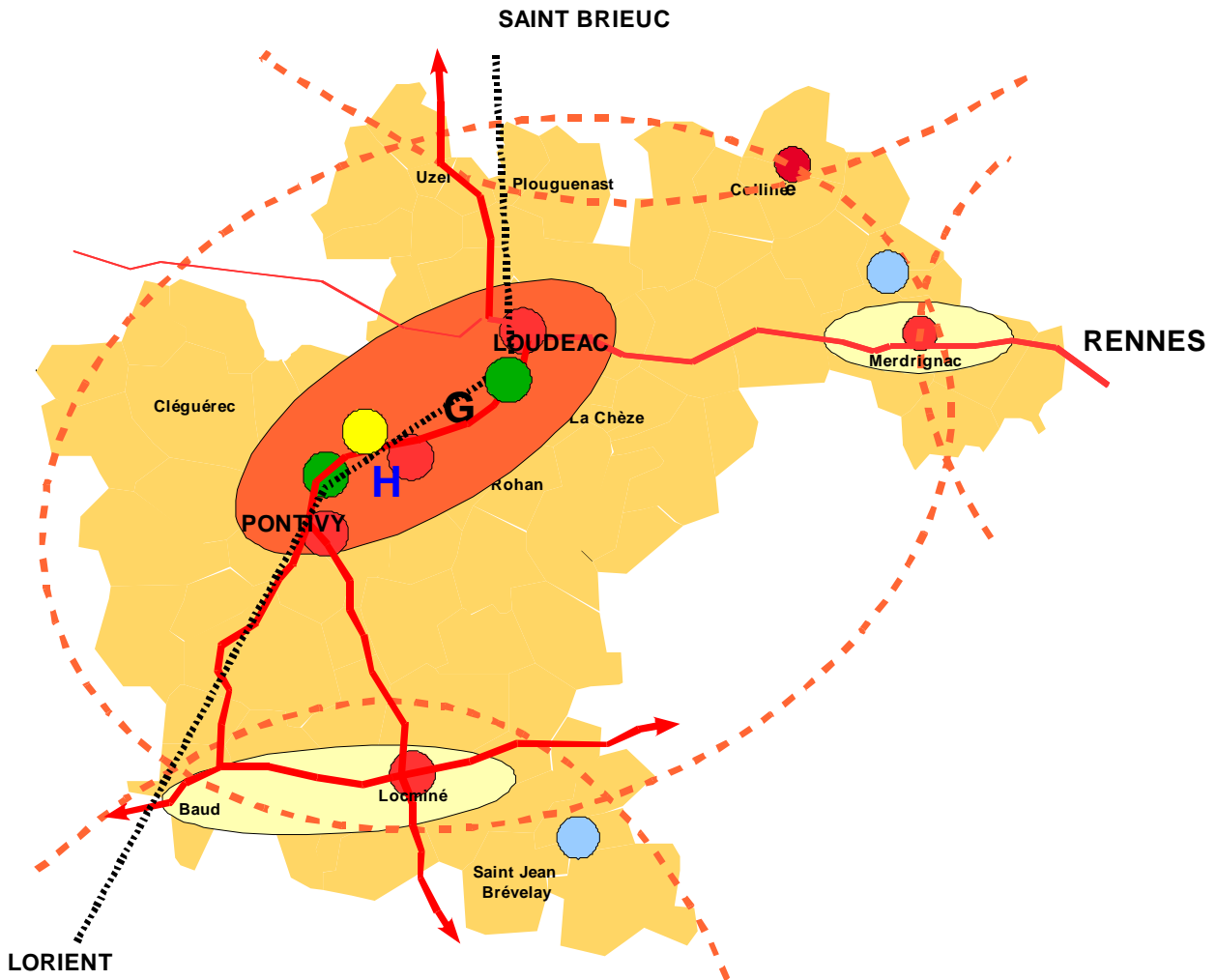
Variables	Hypothèses
Le contexte international -Monde -Europe	<ul style="list-style-type: none"> • L'écart technologique entre les pays riches et les pays émergents se maintient. • Grâce à la multiplication des normes techniques pour entrer sur le marché européen, les marchés intérieurs sont protégés. • Les nouveaux outils de protection de la propriété intellectuelle, des savoir-faire limitent les transferts technologiques vers les pays émergents. • La brevetabilité du vivant est admise au plan international.
Les pouvoirs publics -L'Etat -Les collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention des pouvoirs publics est forte à deux niveaux : <ul style="list-style-type: none"> - aux échelles régionales, nationales et européennes avec le développement des pôles de compétitivité, d'innovation technologique et de formation supérieure ; - à l'échelle locale, les inter communalités investissent pour la création et le développement de services à connotation urbaine (salles de spectacle à rayonnement régional, centres de ressources culturelles, équipements sportifs capables d'accueillir des compétitions nationales, centres commerciaux, crèches collectives...)
Evolution régionale**	<ul style="list-style-type: none"> • Une double dynamique productive et résidentielle caractérise l'ensemble de la Bretagne, elle repose sur des activités diversifiées, innovantes, à forte valeur ajoutée et accueille une population importante d'actifs de secteurs et de niveaux de qualification variés. • L'aménagement de la région est basé sur une armature urbaine.
Les stratégies des entreprises -Capitaux -Lien au territoire -Organisation du travail -Positionnement des produits et services -Coopération interentreprises -Innovation technologique	<ul style="list-style-type: none"> • Les stratégies d'entreprises sont basées sur l'application des biotechnologies dans de nombreux secteurs industriels. L'alimentation reste le domaine d'excellence mais de nombreuses diversifications voient le jour dans la santé, les cosmétiques, l'environnement, l'énergie... • Les entreprises alimentaires passent de l'alimentation à la nutrition et à la santé. Elles mettent au point des produits de plus en plus élaborés, adaptés à des catégories de population ciblées : prévention de certaines maladies, adaptation au grand âge...Le territoire devient un pôle de référence international dans ce domaine, il est le siège de laboratoires publics et privés étroitement liés au centre hospitalier Pontivy-Loudéac où de nombreux congrès sont organisés sur le sujet. • Les produits commercialisés sont à haute valeur ajoutée (stratégies de marque). • L'innovation porte aussi sur l'énergie et l'environnement (énergies alternatives, process optimisant les consommations énergétiques, valorisation des déchets et co-produits, etc). • Le développement de ces activités nécessite des investissements qui conduisent les entreprises locales à renforcer leur coopération et à rechercher des alliances avec des groupes extérieurs à la région qui reconnaissent leur savoir faire et leur sens de l'innovation. • L'industrie du loisir s'implante et se développe en Bretagne Centrale, capable d'offrir des surfaces suffisantes pour des parcs de loisirs. • L'industrie hôtelière prospère grâce aux infrastructures de loisirs, d'affaires, de recherche...
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Deux formes d'agriculture se différencient très nettement : <ul style="list-style-type: none"> - Une agriculture de précision répondant à des cahiers des charges très techniques sur des volumes moins importants. - Une agriculture dédiée à l'entretien des paysages et à l'offre de loisirs. • L'agriculture est soumise à une forte concurrence pour le foncier aussi bien avec l'industrie qu'avec l'habitat.
Société, population, mode de vie -Population active -Formation -Attentes sociétales -Personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> • Le mode de vie urbain devient la référence pour une immense majorité de la population qui exprime une forte attente pour les services élaborés. • Grâce à une activité économique soutenue, au développement de l'offre des services et la qualité du cadre de vie, le territoire est très attractif, la population augmente du fait d'un solde migratoire positif aussi bien chez les actifs que chez les retraités.




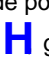

	<ul style="list-style-type: none"> • Une zone d'urbanisation continue se crée entre Loudéac et Pontivy. Cette unité urbaine de 50 000 habitants rivalise avec Saint Briec et Vannes. Un service de transport collectif dessert l'agglomération. • Les pôles secondaires ont avant tout une fonction résidentielle. Leur niveau d'équipement en services reste limité. • En périphérie de ville, des conflits apparaissent entre populations d'origines différentes. • Il y a une diversification des emplois et une élévation du niveau de qualification. • Le développement des services à la population comme aux entreprises entraîne la création de nombreux emplois dans ce secteur. • Les cadres dont la part dans les entreprises augmente s'installent sur le territoire. • La Bretagne Centrale est bien desservie par un réseau de transport performant au plan routier comme ferroviaire. • La vie sociale est marquée par un fort individualisme, le moteur de la vie associative est guidé par la défense d'intérêts communs et la recherche de références identitaires. • Développement de résidences dédiées aux personnes âgées offrant une large gamme de services (assistance 24h/24h, activités sportives et culturelles...).
Nature des relations entre acteurs (pouvoir politique, pouvoir économique et société civile)	<ul style="list-style-type: none"> • La taille des intercommunalités augmente et les projets sont réalisés à l'échelle intercommunale. • Un SCOT portant sur l'ensemble des deux pays est réalisé. • Cohérence politique très forte au niveau local et entre échelons locaux, départementaux et régionaux. Acteurs politiques et économiques partagent une même vision de la stratégie du territoire. Grâce à leurs interventions coordonnées, la Bretagne centrale obtient l'implantation d'unités de recherche et de formation supérieure travaillant en réseaux. • Les territoires situés à l'interface de plusieurs aires urbaines sont le refuge d'une population à moindre niveau de vie. Ils connaissent un développement massif d'un habitat bon marché. Ces territoires sont tiraillés entre plusieurs bassins de vie.
Energie, environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Les solutions technologiques pour la maîtrise de l'environnement et de l'énergie se multiplient. • La compétition pour la consommation d'espace (entre productions alimentaires, énergétiques, d'aménités et habitat) fragilise les paysages et les systèmes écologiques. • Une offre de transport inter urbain se développe.


* Les biotechnologies sont l'ensemble des méthodes et des techniques qui utilisent comme outils des organismes vivants (animaux, plantes, cellules, bactéries, levures, ...) ou des parties de ceux-ci (gènes, enzymes, ...). Elles sont utilisées dans de multiples domaines : alimentation, agriculture, pharmacie, médecine, environnement, cosmétique, énergie, textile ... (d'après http://www.dictionnaire-biologie.com/biologie/definition_27.html).

** D'après réflexions prospectives du CESR de Bretagne « Mobilité des populations et territoires de Bretagne à l'horizon 2030 ».


Construire la ville




Le bi-pôle urbain  Pontivy-Loudéac s'affirme dans une région qui se développe sur la base d'un réseau de villes. L'agglomération se construit autour de pôles de production d'innovation  et de services  : centre hospitalier  H gare voyageurs  G équipements culturels et sportifs à rayonnement régional, centres commerciaux...

Des activités de loisirs s'installent à l'interface des zones urbaines  .

Les périmètres administratifs actuels explosent au profit de ceux de l'aire urbaine de Bretagne intérieure.

Des zones d'urbanisation se développent autour des pôles secondaires  .

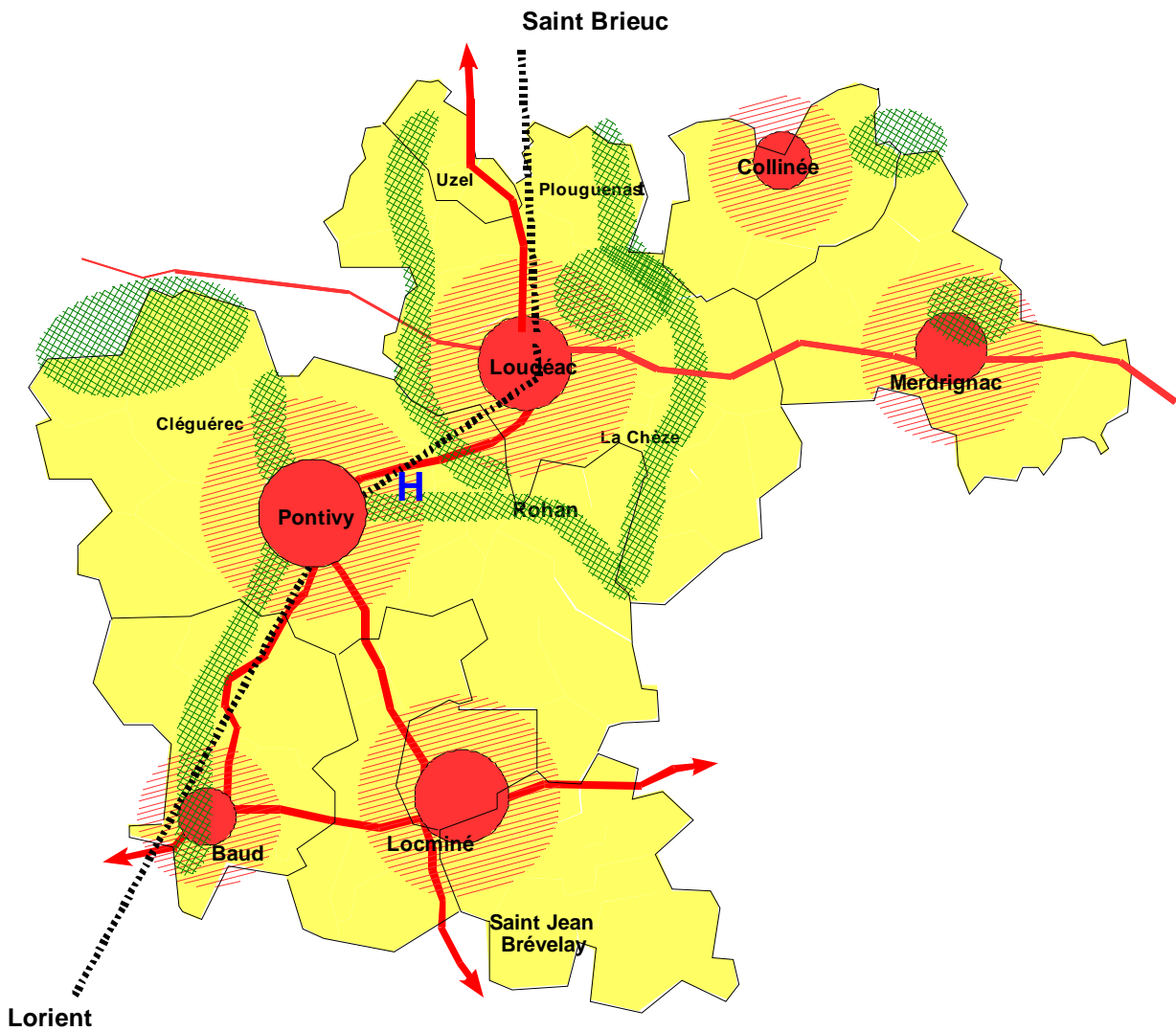
Les territoires sous l'influence de plusieurs aires urbaines sont tirillés entre deux bassins de vie  .

3.5 « Nourrir les hommes »

Variables	Hypothèses
Le contexte international -Monde -Europe	<ul style="list-style-type: none"> • Le modèle de développement occidental reste le modèle de référence pour les pays émergents, ceci se traduit notamment par une forte hausse de la consommation des protéines d'origine animale. • L'usage énergétique des produits agricoles se développe pour pallier à la baisse de production de pétrole. • Le développement des pays émergents combiné à celui des agro carburants entraîne une envolée des prix des matières premières agricoles. • Les populations les plus pauvres rencontrent des difficultés accrues d'alimentation provoquant des tensions sociales très fortes (révolte de la faim, pression très forte des candidats à l'immigration du Sud vers le Nord). • Les pays occidentaux sont contraints à ouvrir davantage leur frontière ce qui accentue la concurrence sur leurs marchés intérieurs. • Néanmoins l'Europe maintient comme ambition de jouer un rôle déterminant dans l'alimentation du monde et cherche à protéger son marché par des normes techniques, environnementales et sociales.
Les pouvoirs publics -L'Etat -Les collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> • Les collectivités locales concentrent leurs efforts en direction de l'action économique. Elles cherchent à contribuer à l'abaissement des charges des entreprises (diminution des taux d'imposition, subventions à l'implantation, amélioration des réseaux de transport notamment via le chemin de fer, investissement pour résoudre les contraintes environnementales des entreprises...)
Evolution régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme économique de la Bretagne qui repose sur des activités traditionnelles (alimentation, automobile, télécom, construction navale). • La région attire principalement des actifs.
Les stratégies des entreprises -Capitaux -Lien au territoire -Organisation du travail -Positionnement des produits et services -Coopération interentreprises -Innovation technologique	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un contexte international très concurrentiel les entreprises doivent, pour rester compétitives, améliorer constamment leur productivité en : <ul style="list-style-type: none"> - augmentant les volumes ; - diminuant les charges de personnel; - intégrant la production agricole ; - innovant sur le plan technologique ; - réduisant la facture énergétique. • Pour maîtriser l'augmentation des volumes, la normalisation des produits et des process, la traçabilité et la vigilance sanitaire sont très poussées. • Pour sécuriser leur approvisionnement en matières premières les IAA restent très liées aux bassins de production. • Des avancées importantes sont réalisées en matière d'automatisation des tâches afin de réduire les coûts de production et de pallier au manque de main d'œuvre. • Parallèlement les activités de maintenance se développent ce qui induit un besoin en main d'œuvre qualifiée. • Les IAA développent des stratégies de marque et l'origine géographique des produits a peu d'intérêt. • Développement des coopérations inter entreprises notamment sur les questions environnementales, les industriels sont les moteurs du rapprochement Pontivy-Loudéac.
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution importante du nombre d'exploitations agricoles mais augmentation de la taille et spécialisation des unités de production. • Ateliers hors sol moins nombreux mais plus grands, développement des grandes cultures orientées vers l'alimentation humaine, l'alimentation animale et les agro carburants. Systèmes herbagers moins nombreux et localisés sur les espaces à forte sensibilité environnementale. Toutes les terres labourables sont mises en culture. • Ce scénario est soumis à l'évolution comparée des prix de l'alimentation animale et des produits finis. Des crises économiques régulières se produisent.

	<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur agricole a acquis une grande maîtrise des risques sanitaires dans un contexte mondial où les épizooties sont récurrentes. • Les capitaux agricoles restent en majorité familiaux mais s'ouvrent à des participations extérieures notamment industrielles. • Des unités industrielles sont mises en place pour traiter les effluents d'élevage et les sous produits des IAA et permettre une exportation de l'azote et du phosphore en dehors de la Bretagne. • Concurrence foncière entre agriculture et industrie.
Société, population, mode de vie - Population active - Formation - Attentes sociétales - Personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> • La population du territoire stagne voire diminue, elle poursuit sa relocalisation autour des pôles urbains, des sites de production et des grands axes de communication. Le territoire attire surtout des actifs, les retraités les plus aisés le quittent pour s'installer sur la côte ou dans les grandes villes. • La population active de nos territoires est majoritairement constituée d'ouvriers qualifiés, les cadres résident en dehors du territoire. • Le niveau moyen des salaires progresse avec le niveau de qualification de la main d'œuvre tout en restant inférieur à la moyenne régionale. • La population des communes rurales décline, la part des personnes âgées dans ces communes augmente très fortement. L'accueil des personnes âgées dépendantes s'organise autour de grandes structures médicalisées à raison d'un établissement pour 10 000 habitants. • Le territoire connaît une évasion massive pour le commerce, les loisirs, la culture...
Nature des relations entre acteurs (pouvoir politique, pouvoir économique et société civile)	<ul style="list-style-type: none"> • Les collectivités profitent à plein des recettes de la taxe professionnelle qui est réinvestie massivement en faveur des entreprises. • Un pôle technologique dédié aux industries alimentaires se structure et s'affirme au plan national voire européen, ce pôle est notamment en pointe sur la question du traitement des effluents. • L'offre de formation initiale et continue est principalement orientée vers les besoins des entreprises du bassin, les jeunes qui choisissent d'autres orientations doivent le quitter.
Energie, environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Le paysage bocager continue de reculer. Certains secteurs pittoresques, à forte sensibilité environnementale et difficilement mis en valeur par l'agriculture intensive sont conservés en tant que réserves naturelles et espaces de loisir pour les citoyens. • Les préoccupations environnementales se limitent à la qualité des produits, aux crises sanitaires et la qualité de l'eau. Pour y répondre des solutions techniques sont développées sans remettre en cause le système de production. • Grands parcs éoliens et agro carburants constituent la contribution du territoire à la crise énergétique.

Nourrir les Hommes



Structuration du territoire autour de quelques grands pôles d'emplois à forte vocation productive ● . La population, essentiellement constituée d'ouvriers, se concentre à proximité immédiate de ces pôles ▨ . Les communes rurales, excentrées des pôles de production voient leur population stagner ou diminuer □ .

Les collectivités se structurent pour accompagner le développement économique; la ligne ferroviaire de fret Lorient - Saint Brieuc est rétablie Les doubléments des voies des réseaux Triskell et Loudéac - Rennes sont achevés — .

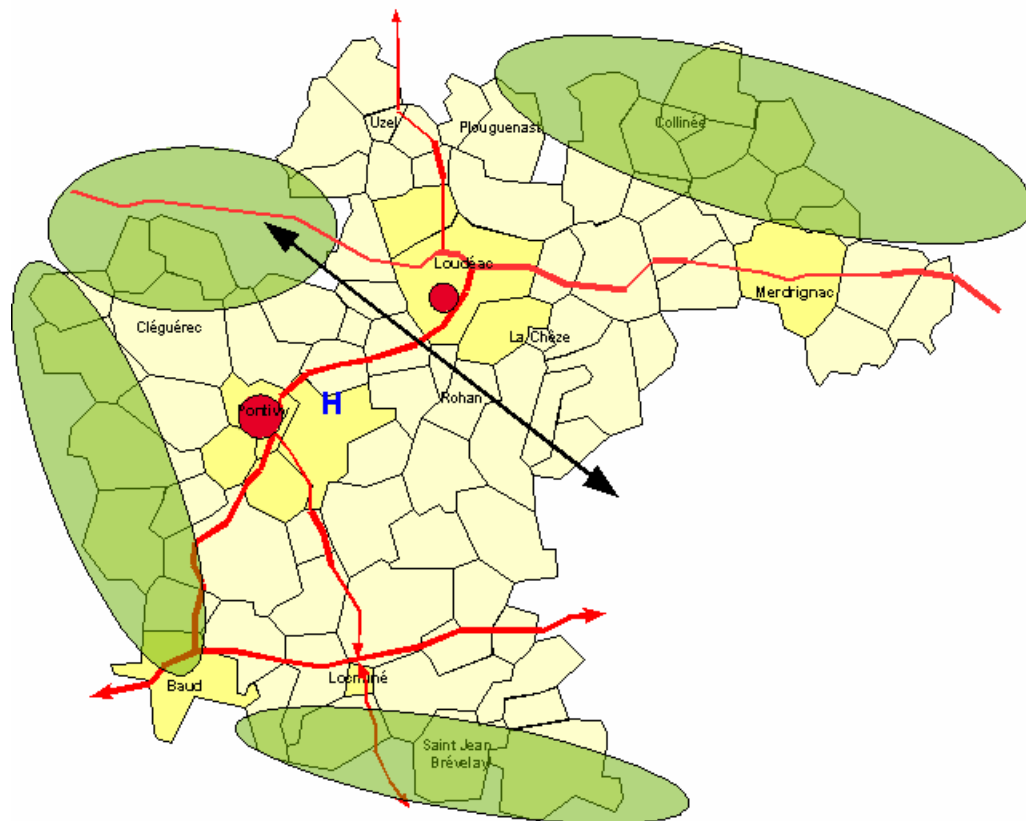
Quelques espaces à forte sensibilité environnementale sont conservés et dédiés aux loisirs nature ▨ .

3.6 « Subir le monde »

Variables	Hypothèses
Le contexte international -Monde -Europe	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays émergents (Chine, Inde, Brésil...) sont devenus de grandes puissances économiques et la concurrence internationale est particulièrement vive. • Face à une OMC dominée par les nouvelles puissances économiques, l'Europe est incapable de protéger son marché intérieur. • L'influence des multinationales est déterminante sur les décisions politiques.
Les pouvoirs publics -L'Etat -Les collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> • La rigidité de la réglementation limite la capacité d'adaptation des entreprises à un contexte en évolution permanente. • Dans ce contexte de crise économique les ressources fiscales des collectivités diminuent. • La logique départementale l'emporte sur les coopérations à l'échelle de la Bretagne centrale. • Une logique de concurrence territoriale s'instaure à la fois entre les régions mais aussi entre les territoires infra-régionaux, entre les grandes villes.
Evolution régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Récession économique et démographique à l'échelle régionale.
Stratégies des entreprises -Capitaux -Lien au territoire -Organisation du travail -Positionnement des produits et services -Coopération interentreprises -Innovation technologique	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises européennes sont rachetées pour leurs savoir-faire technologiques ; ces savoir-faire quittent le territoire et les innovations bénéficient aux nouvelles puissances économiques où les coûts de main d'œuvre sont plus faibles et les normes environnementales plus souples. • Les entreprises locales sont soumises aux logiques financières, les usines changent fréquemment de main, les centres de décision s'éloignent du territoire. • Les liens entreprises – territoire et inter entreprises n'existent plus. • Faute d'investissement, les outils et les sites de production locaux déclinent.
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression de la PAC. • La spécialisation et la concentration des productions (céréales, hors sol) s'intensifient. • Le nombre d'exploitations agricoles a encore diminué pour se concentrer autour de quelques grandes unités de production. • Réduction de la SAU par abandon des terres les moins productives.
Société, population, mode de vie -Population active -Formation -Attentes sociétales -Personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> • La fermeture de sites de production industrielle entraîne logiquement une hausse du chômage et un départ d'actifs. • Emplois et populations se concentrent autour des grands pôles urbains régionaux et des pôles intermédiaires seuls capables d'offrir un minimum de services et d'emplois. • La faible densité des emplois et des services entraîne des contraintes de déplacement énormes en temps et en coût compte tenu de la hausse des prix des carburants. • La vie en milieu rural très attractive dans les années 2000 devient un handicap, les communes rurales se dépeuplent, les maisons à vendre sont nombreuses. • Du fait de la diminution des services à la population et de la baisse du taux d'activité des femmes, de nombreux services réintègrent la sphère familiale. • Face à cette situation la population reste passive ; un état d'esprit fataliste s'installe. • La vie associative est peu dynamique.
Nature des relations entre acteurs (pouvoir politique, pouvoir économique et société civile)	<ul style="list-style-type: none"> • L'Etat assure un minimum de services publics sur le territoire ce qui contribue au manque d'attractivité de la Bretagne centrale (ex : faute de crédit l'activité de l'hôpital du Centre Bretagne décline, fermeture de l'IUT, arrêt des investissements routiers nationaux...). • Faute de recettes fiscales suffisantes, les collectivités locales n'ont pas les moyens de maintenir les services existants (services à la personne, culture et loisirs...).

	<ul style="list-style-type: none"> • Les collectivités ne travaillent pas ensemble. Elles se concurrencent pour maintenir la dernière entreprise, le dernier service public.
Energie, environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Le paysage évolue, les friches agricoles et industrielles se multiplient, l'habitat se dégrade. • Les questions environnementales ne sont pas solutionnées et les réflexions sur ce sujet sont à court terme. • Le système économique très dépendant des énergies fossiles (notamment pour le transport) a été incapable d'anticiper la raréfaction du pétrole et est heurtée de plein fouet par la baisse de la production mondiale de pétrole. • Le système agricole est fragilisé par la succession de plus en plus rapprochées d'années sèches : absence de nappes phréatiques importantes pour l'irrigation, insuffisance de la recherche pour développer des variétés économes en eau • Faute de recherche et d'innovation, les énergies renouvelables sont incapables de relever le défi de la diminution des énergies fossiles.

Subir le monde



Maintien de deux pôles résiduels de services et d'emplois ● autour desquels la population se replie □. La population des autres communes alentours n'augmente plus voire même décroît au profit des villes bretonnes les plus proches □.

Les concurrences entre les collectivités ou leurs groupements sont fortes ↔

On assiste à un repli sur l'échelle communale.

Les infrastructures routières n'ont pas évolué et l'ensemble des grands équipements locaux décline, y compris l'hôpital H

Une agriculture de type intensif se maintient sur les terres au meilleur potentiel agronomique alors que les friches s'étendent sur celles présentant des contraintes topographiques ou environnementales ■.

4. DES PISTES POUR PREPARER L'AVENIR.

4.1. Des atouts à valoriser des points de faiblesse à surveiller.

Après avoir construit les scénarios, nous nous sommes posés la question des enseignements que nous pouvions en tirer pour préparer l'avenir. Pour chaque scénario, nous avons repéré quels étaient les atouts et les points de faiblesses du territoire, constatés déjà aujourd'hui ou pouvant se révéler demain. Ces atouts et points de faiblesse sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Scénario	Points de vigilance <i>= faiblesses réelles et/ou potentielles du territoire révélées par chaque scénario</i>	Atouts du territoire <i>= forces réelles et/ou potentielles du territoire révélées par chaque scénario</i>
Vivre au pays	<ul style="list-style-type: none"> • Tensions entre populations d'origines et d'aspirations différentes. • Risque de devenir un territoire dortoir notamment dans les secteurs soumis à l'influence des aires urbaines voisines. • Tensions sur le marché de l'immobilier liées à une forte demande de logement. • Forte dépendance vis-à-vis de l'automobile. • Transition d'une économie productive vers une économie résidentielle nécessitant une adaptation de la main d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fort attrait pour les territoires à dominante rurale de part la qualité de leur cadre et du rythme de vie (aménités, urbanisation, relations sociales). • Proximité et/ou facilité d'accès aux services : existence de pôles relais pour les services courants, temps d'accès aux services équivalent voir inférieur à ceux rencontrés en milieu urbain. • Forte identité locale basée sur le dynamisme associatif et culturel • Capacité à capter les revenus extérieurs (tourisme et accueil de retraités) • Valorisation des ressources énergétiques locales • Position géographique centrale dans l'ensemble régional
Construire la ville	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence foncière entre les fonctions productives et résidentielles. • Perte d'identité du territoire (lié à une banalisation des formes urbaines) • Risque de marginalisation et de tiraillement des territoires à l'interface entre zones urbaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de services diversifiée, équivalente à celle rencontrée en milieu urbain, facile d'accès. • Forte capacité d'innovation s'appuyant sur la recherche et la formation supérieure. • Qualité des équipements et des infrastructures (unité de recherche et d'enseignement supérieur, hôpital du Centre Bretagne, centre de congrès, capacités hôtelières, voies de circulation, réseaux de transport urbains et inter urbains...). • Cohésion politique. • Rééquilibrage du maillage urbain régional.
Nourrir les Hommes	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de main d'œuvre qualifiée dans le domaine de la maintenance industrielle et du contrôle qualité. • Forte dépendance vis-à-vis de l'économie mondiale. • Forte évasion pour les commerces, loisirs et culture. • Baisse de la population active résidente sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence technologique dans toute la chaîne agroalimentaire (constante adaptation au marché, maîtrise des risques sanitaires, valorisation des déchets, optimisation énergétique...). • Collaborations inter-entreprises. • Proximité entre sites de production et de transformation. • Proximité des ports. • Qualité des infrastructures (ZA, frêt ferroviaires, voies rapides de circulation...).

Subir le monde	<ul style="list-style-type: none"> • Passivité. • Concurrence entre collectivités. • Dégradation du cadre de vie. 	
Questions transversales à l'ensemble des scénarios	<ul style="list-style-type: none"> • Vieillesse de la population. • Un développement freiné par l'accroissement des coûts de l'énergie. 	

4.2. Des leviers d'action

Atouts et points de vigilance ont été regroupés en grands enjeux pour le territoire et des leviers d'action ont été recherchés pour y répondre.

ENJEUX	LEVIERS D'ACTION
<p>1. MUTATIONS SOCIALES ET SERVICES A LA POPULATION</p> <p>1.1 Intégration de nouvelles populations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tensions entre populations d'origines et d'aspirations différentes. - Risque de devenir un territoire dortoir. <p>1.2 Offre de services et de loisirs à la population</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forte évasion pour les commerces, loisirs et culture - Offre de services diversifiée, de niveau urbain, facile d'accès ; proximité / facilité d'accès aux services <p>1.3 Vieillesse de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'outils de médiation territoriale. • Création de moments « festifs », de rencontres et d'échanges à l'échelle locale, (re)créer des lieux de rencontre « au quotidien » (ex. place du marché, jardins collectifs...). • Mise en place de commissions « intégration / accueil » dans les communes (comme il existe des commissions finances ou aménagement). • Renforcement des missions d'accueil des mairies. • Développement de projets d'animation au niveau des équipements réalisés par les collectivités en s'appuyant sur un partenariat avec les associations locales. • Dans un projet de zones pour l'habitat, définir aussi le projet social, humain, culturel qui l'accompagne. <p>• Renforcement du caractère urbain de Pontivy-Loudéac notamment au travers de la qualité des services et des équipements dans le domaine des services aux familles, de la santé, de la formation, des loisirs, du commerce...</p> <p>• Maintien voire consolidation des pôles secondaires du territoire pour les services d'usage courant.</p> <p><i>Observation : Attention à l'antagonisme entre le renforcement du pôle urbain Loudéac/Pontivy et le maintien des commerces dans les pôles secondaires.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des services d'aide au maintien à domicile des personnes âgées. • Création de structures d'accueil de petites tailles en centre bourg mais aussi de structures spécialisées pour l'accueil de personnes atteintes de pathologies lourdes liées à l'âge. • Développement de l'accueil familial. • Mise en place de services, constitution de réseaux d'entraide pour améliorer la vie sociale

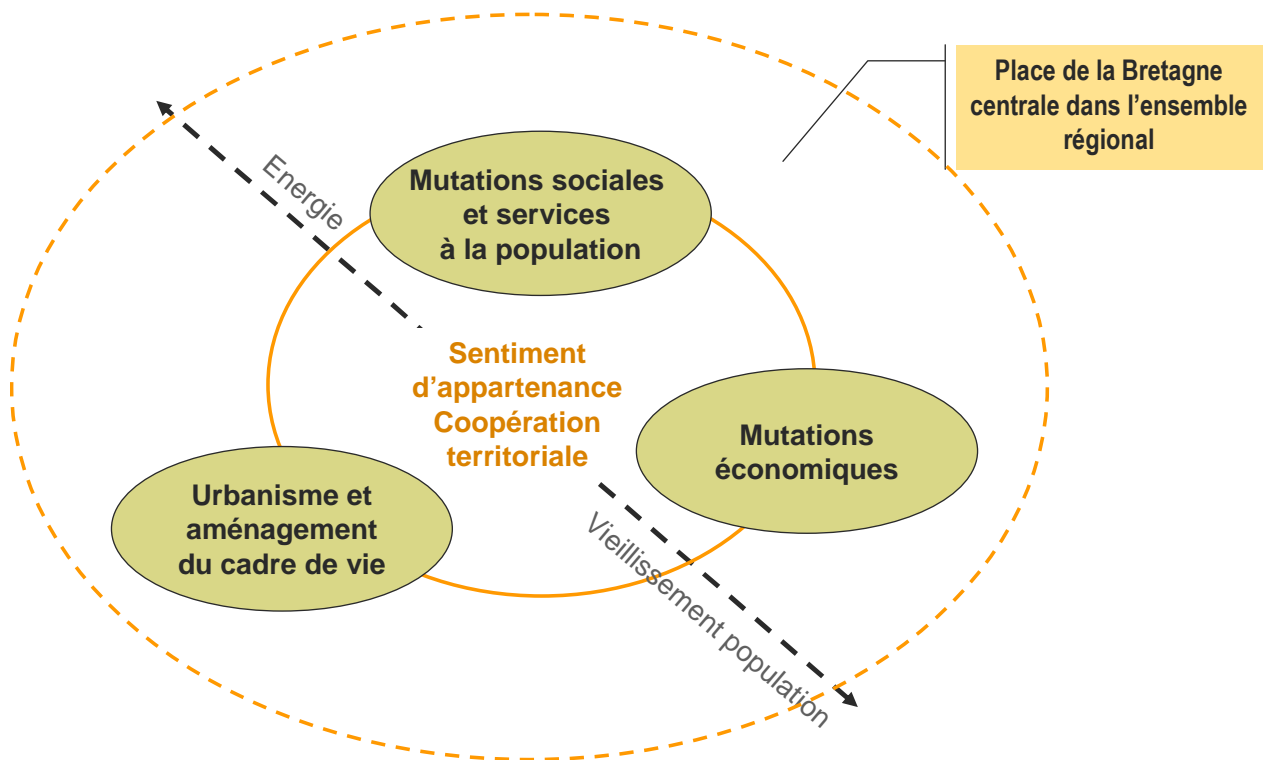
	<p>des personnes âgées.</p> <p><i>Observations :</i> <i>Au-delà de l'accompagnement du vieillissement de la population, il est difficile d'appréhender des solutions collectives à des préoccupations de + en + individuelles.</i> <i>Par ailleurs cette question du vieillissement dépasse largement les seuls aspects des services à la population et traverse l'ensemble des enjeux (économie, urbanisme...).</i></p>
<p>2. URBANISME ET AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE</p> <p>2.1 Accès au logement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tensions sur le marché de l'immobilier liées à une forte demande de logement. <p>2.2 Forme(s) urbaine(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de devenir un territoire dortoir notamment dans les secteurs soumis à l'influence des aires urbaines - Perte d'identité du territoire (lié à une banalisation des formes urbaines) <p>2.3 Concurrence foncière</p> <p>2.4 Transports et déplacements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forte dépendance vis-à-vis de l'automobile. - Réseaux de transport urbains et inter urbains. <p>2.5 Cadre de vie (volet environnemental)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dégradation du cadre de vie - Qualité du cadre de vie (aménités) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'offre de logements : en quantité tout en maîtrisant l'espace et sa consommation. <ul style="list-style-type: none"> - réhabiliter l'habitat abandonné - redensifier les centres bourgs - repenser le logement collectif qui n'a pas été pensé en milieu rural (le tout pavillonnaire atteint aujourd'hui ses limites) ; construire des espaces d'habitat collectifs y compris en milieu rural (avec entre autre les avantages qu'offre le collectif comme la sécurité). <p><i>Observation : quelles cohérences intercommunales (analyse des prix de ventes des terrains...) dans les politiques de l'habitat et ensuite de répartition de la population sur le territoire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mixité sociale notamment au sein des lotissements communaux en panachant les dimensions de terrains et en jouant sur les tarifs. • Maintenir les commerces et services de proximité pour éviter la création de « territoire dortoir » (mise en place d'une taxe sur les GMS en compensation des coûts de fonctionnements plus élevés des commerces de proximité pour leur garantir une tarification concurrentielle). • Réfléchir à l'organisation territoriale des lotissements sous forme de « micro villages » : commerces en leur centre, intégration de services (santé, commerces, etc). • Définition de lignes de conduite pour l'intégration des constructions nouvelles dans le(s) paysage(s) local(aux) afin de conserver l'identité des territoires : charte, documents d'urbanisme... • Constituer des réserves foncières pour éviter les spéculations immobilières. • Limiter l'étalement des bourgs et des villes. • Choix des zones prioritaires à urbaniser pour limiter l'usage de la voiture. • Développement d'une offre de transports urbains et inter urbains. • Mise en évidence des richesses et des spécificités paysagères de nos territoires et définition d'une ligne de conduite pour en

<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du rythme de vie. 	<p>maîtriser les évolutions : réhabilitation du bocage, suppression des points noirs, mise en valeur du patrimoine, devenir des fonds de vallée, entrées des agglomérations...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redonner un sens au paysage en le resituant dans un contexte historique, sociologique, économique... • Etablir un trait d'union entre nos deux pays à partir de l'ensemble : canal + rigole d'Hilvern. • S'appuyer sur nos richesses naturelles pour développer les activités de pleine nature.
<p>3. MUTATIONS ECONOMIQUES</p> <p>3.1 Compétitivité des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Excellence technologique dans toute la chaîne agroalimentaire (constante adaptation au marché, maîtrise des risques sanitaires, valorisation des déchets, optimisation énergétique...) - Forte capacité d'innovation s'appuyant sur la recherche et la formation supérieure - Proximité entre sites de production et de transformation - Proximité des ports <p>Qualité des infrastructures (ZA, frêt ferroviaires)</p> <p>3.2 Evolution(s) du système économique local</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transition d'une économie productive vers une économie résidentielle (formation) - Manque de main d'œuvre qualifiée - Capacité à capter les revenus extérieurs (tourisme et accueil de retraités) <p>3.3 L'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des ressources énergétiques locales - Un développement freiné par l'accroissement des coûts de l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation de la ligne de fret Lorient-St Brieuc. • Création d'une plate forme logistique inter modale sur Loudéac (croisement de la RN 164, de l'axe Trickel et de la voie ferrée). • Investir sur un pôle unique de formation et de recherche autour de l'IUT de Pontivy. • Rassemblement de toutes les formations supérieures de Loudéac et Pontivy sous une seule entête universitaire. <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation des qualifications aux nouvelles activités économiques locales en facilitant l'accès à la formation professionnelle. • Pour faire face à la demande de main d'œuvre qualifiée dans le secteur industriel, mise en place localement d'une formation à la maintenance. • Création d'un observatoire de l'évolution des besoins de main d'œuvre des entreprises et de l'appareil local de formation afin d'être en phase avec les attentes des entreprises du bassin et informer les décideurs sur les besoins de main d'œuvre. • Soutien aux porteurs de projets touristiques (appui technique et financier). <ul style="list-style-type: none"> • Engagement des collectivités locales pour l'émergence de filières économiques dans le domaine des économies d'énergie (notamment dans l'habitat) et des énergies renouvelables. • Programme d'économie d'énergie dans l'habitat. • Création d'un service de conseil aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers pour l'optimisation des consommations énergétiques. <p><i>Observation : La question de l'énergie traverse également l'ensemble des enjeux et dépasse la seule dimension économique.</i></p>

<p>4. IDENTITE ET COOPERATION TERRITORIALE</p> <p>4.1 Identité locale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forte identité locale basée sur le dynamisme associatif et culturel <p>4.2 Cohésion territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de tiraillement des territoires à l'interface entre zones urbaines. - Concurrence entre collectivités. - Cohésion politique. <p>4.3 Qualité des relations entre acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaborations inter-entreprises <p>4.4. Place de la Bretagne centrale dans l'ensemble régional</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rééquilibrage du maillage urbain régional - Position géographique centrale dans l'ensemble régional 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des partenariats associations – collectivités pour les fonctions d'animation : les fonctions d'animation sont davantage confiées aux associations dans le cadre de conventions d'objectifs et de moyens. • Accompagnement des associations vers la professionnalisation. <p><i>Observation : comment créer une identité à une échelle supra communale ? la collectivité peut donner le fil conducteur et travailler ensuite, en lien avec les communes une déclinaison locale (cf exemple de l'art dans les chapelles)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des projets à une échelle communautaire et intercommunautaire. • Création d'un lieu d'échange et de rencontre avec organisation régulière de conférences, débats, sessions ouvert à tous les acteurs. • Définition d'un projet urbanistique autour du bipôle Loudéac-Pontivy. • Réalisation d'un SCOT Bretagne centrale.
---	---

Les grands enjeux pour un projet de territoire

L'analyse des scénarios et la recherche de leviers d'actions nous ont permis d'identifier les grands enjeux à prendre en compte pour un projet de territoire. Ceux-ci peuvent être représentés par le schéma ci-dessous. Au centre la question de **l'identité territoriale, du sentiment d'appartenance et de la coopération entre acteurs**. Autour de cette question centrale, les trois grands thèmes qui semblent être déterminants pour construire l'avenir : **Mutations sociales et services à la population, Mutations économiques, Urbanisme et aménagement du cadre de vie**. Toutes ces questions sont traversées par deux éléments majeurs qui vont modifier nos territoires en profondeur : **l'énergie** et le **vieillessement de la population**. Enfin, la Bretagne intérieure doit impérativement avoir une **place reconnue dans l'ensemble régional**.



Liste des membres du groupe prospective.

Evelyne ANGOUJARD, salariée de l'agroalimentaire
Marylène BADOUAL, formatrice
Kader BENFERHAT, technicien qualité retraité
Bernard DAVID, directeur lycée d'enseignement agricole
Marie Hélène DEHAPIOT, enseignante
Xavier DOUSSINAULT, animateur conseil de développement Pays du Centre Bretagne
Daniel GEMY, développeur commercial
Saïg HAMON, coordinateur maison de l'emploi du Centre Bretagne
Paul HOUEE, sociologue retraité
Jean-François LE BAS, commerçant
Catherine LAUDRIN, animatrice conseil de développement Pays de Pontivy
Denis LE CORNEC, salarié Centre Hospitalier du Centre Bretagne
Isabelle LE GALL, directrice communauté de communes
Bernard LEMAITRE, chargé de formation Chambre d'agriculture retraité
Claude LE MAREC, animateur socio-culturel
Laurent MICHEL, animateur commercial
Estelle MORIO, responsable CLIC
Pierre NOREE, agriculteur retraité
Marie José PETIT, agricultrice
Jean Noël PICHARD, agriculteur retraité
Robert RAULT, conseiller pédagogique EPS
Daniel ROBIN, chef d'entreprise
Xavier ROBIN, enseignant
Guillaume SIMEON, directeur Mission Locale
Michel THOMAS de LA PINTIERE, agriculteur

Avec le soutien de la Région Bretagne

